

RAPPORTS ANNUELS 2014



LES ÉDITIONS

de la **MÉTROPOLE** EUROPÉENNE DE LILLE

p. 4	ÉDITO DU PRÉSIDENT
p. 11	RAPPORT D'ACTIVITÉ
p. 12	/ GOUVERNANCE
p. 13	/ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
p. 14	/ HABITAT
p. 15	/ URBANISME
p. 16	/ MOBILITÉ
p. 17	/ VIVRE ENSEMBLE
p. 18	/ ÉCOLOGIE URBAINE
p. 19	/ ESPACES PUBLICS
p. 20	/ INTERNATIONAL
p. 21	/ TOURISME
p. 22	/ ADMINISTRATION
p. 23	/ FINANCES ET GESTION

SOMMAIRE

p. 25	RAPPORT DÉPENSES PAR TERRITOIRE
p. 27	/ LE TERRITOIRE TOURQUENNOIS
p. 28	/ LE TERRITOIRE DES WEPPEPES
p. 29	/ LE TERRITOIRE DE LA LYS
p. 30	/ LE TERRITOIRE ROUBAISIEEN
p. 31	/ LE TERRITOIRE NORD
p. 32	/ LE TERRITOIRE EST
p. 33	/ LE TERRITOIRE SUD
p. 34	/ LE TERRITOIRE LILLOIS
p. 37	RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE
p. 38	/ ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
p. 39	/ HABITAT ET TRANSPORT DURABLES
p. 40	/ PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES
p. 41	/ SANTÉ ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
p. 42	/ ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Une métropole solide, ouverte et ambitieuse

Les années de transition électorale sont toujours atypiques, et 2014 l'est à plus d'un titre pour notre territoire.

Avec l'élection au printemps d'une nouvelle majorité, la priorité a été donnée à la poursuite des grands chantiers communautaires. Et ils ne manquent pas !



© Pascaline Chombart

Avec plus de 80 millions d'euros de dépenses d'investissement dans les transports, portés par la ligne 1 du métro lillois, 49 millions d'euros investis dans l'eau et l'assainissement, ou encore 21 millions d'euros consacrés aux zones d'activités économiques et 18 millions d'euros en faveur du renouvellement urbain, la continuité des grands services publics de la métropole a été assurée en 2014.

Les nouveaux élus, que j'ai l'honneur de représenter, avec l'ensemble des agents de l'institution, sont fiers d'avoir su porter sans ralentissement les grands projets, tout en initiant une nouvelle impulsion territoriale, un nouveau projet de mandat, qui verra ses premières concrétisations dans les prochains mois.

Notre action s'est vu contrainte par un contexte national défavorable, symbolisé par la baisse des dotations financières de l'État aux collectivités qui représentent une diminution de plus de 7 millions d'euros pour notre institution. Malgré ces difficultés, nous avons su trouver des économies de fonctionnement (6 % de réduction du budget de fonctionnement) et réduire l'encours de dette (107 millions d'euros), pour préserver notre capacité d'action et d'investissement.

C'est donc avec un cap nouveau et des moyens pensés pour agir que nous vous présentons ce premier exercice 2014, et que nous abordons avec confiance le passage au statut de Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015.

C'est tout un symbole : au nom de nos élus et agents je vous invite à découvrir les dernières réalisations de Lille Métropole, et vous souhaite la bienvenue à la MEL, la Métropole Européenne de Lille !

Damien Castelain,
Président de la Métropole
Européenne de Lille

Au service des habitants

La Métropole a pour ambition de renforcer le développement économique et le rayonnement international de son territoire, et d'assurer, aux côtés des communes, la qualité de l'environnement, du cadre de vie et des services publics de proximité. En effet, au delà des grands projets structurants, la Métropole agit pour le quotidien de ses habitants. Logement, emploi, transports... l'institution intervient aujourd'hui dans 20 domaines essentiels au service de ses usagers.

FINANCES

Budget, gestion de la dette, recherche de recettes (hors fiscalité), gouvernance et communication, contrat de plan État-Région, partenariats institutionnels.

RAYONNEMENT

Relations internationales, Eurométropole, schéma de coopération transfrontalière.

INNOVATION

Recherche, université, enseignement supérieur, veille économique internationale, objets connectés.

MÉTROPOLE CITOYENNE

Concertation et relations aux citoyens, conseil des maires, conseil de développement, conseil des entrepreneurs, contrats de territoire, coordination des politiques publiques...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Stratégie d'urbanisme, urbanisme réglementaire, accessibilité à tous usagers.

STRATÉGIE ET ACTION FONCIÈRE

Définition et suivi de la stratégie foncière, partenariat institutionnel...

ASSAINISSEMENT

Collecte et traitement des eaux usées, assainissement non collectif, prévention des inondations, lutte contre la pollution.

POLITIQUE DE LA VILLE

Géographie prioritaire, ANRU, programme métropolitain de requalification des quartiers anciens et dégradés...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agenda 21, Plan Climat-Énergie, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.



LOGEMENT ET HABITAT

Plan Local de l'Habitat, hébergement d'urgence, programmation et financement du logement...

VOIRIE-ESPACES PUBLICS

Création, entretien, aménagement des espaces publics, parcs de stationnement, signalisation, gestion des réseaux et des fourreaux.

PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Gestion des déchets ménagers (collecte, tri, traitement, valorisation).

ESPACE RURAL, ÉCONOMIE AGRICOLE

Secteur agroalimentaire, développement des circuits courts, relations avec le monde agricole.

CULTURE ET TOURISME

Soutien aux structures culturelles, animation du réseau des fabriques culturelles, des conservatoires. Pilotage de la cohérence de l'action de promotion touristique, soutien au tourisme d'affaire et tourisme d'agrément.

SPORT

Promotion de grands événements, soutien aux clubs de haut niveau, création des équipements sportifs du territoire.

POLITIQUE DE L'EAU

Production et distribution de l'eau potable, préservation des ressources.

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Contrôles financier et de gestion, assurances.

TRANSPORTS-MOBILITÉ

Aménagement, gestion, sécurité et contrôle des accès des transports en commun, développement des déplacements actifs.

URBANISME OPÉRATIONNEL

Aménagement, ville renouvelée, sites et sols pollués en milieu urbain, autorisations d'urbanisme.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Attractivité et gouvernance économique, emploi, PMDE et partenariats, accompagnement des entreprises, commerce de proximité, aménagement et gestion des parcs d'activités, immobilier d'entreprise.

Le nouveau visage du Conseil

Anstaing



P. Vanbeughen
Conseiller
CRC

Armentières



B. Haesebroeck
9^e vice-président
PS, Rad. C. & Pers.



C. Le Gallic
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



M. Plouy
Conseiller
MCU

Baisieux



F. Delrue
Conseiller
GIDEC

Beaucamps-Ligny



C. Lefebvre
Conseillère
MPC

Bondues



P. Delebarre
Conseiller délégué
MCU

Bousbecque



R. Mulliez
Conseiller
MPC

Bouvines



A. Bernard
1^{er} vice-président
MPC

Capinghem



C. Mathon
Conseiller
GIDEC

Chérenghem



D. Vallin
Conseiller
MPC

Comines



A. Detournay
19^e vice-président
GIDEC

Croix



R. Cauche
Conseiller délégué
MCU



A. Hibon
Conseiller
MPC



V. Six
Conseillère
MCU

Deùlémont



C. Lienart
Conseiller
GIDEC

Don



AL. Dubois
Conseiller
MPC

Emmerin



D. Ponchaux
Conseillère
MPC

Englos



J. Pastour
Conseiller
GIDEC

Ennetières-en-Weppes



D. Bourel
Conseiller
MPC

Erquinghem-le-Sec



E. Pauron
Conseiller
MPC

**179 conseillers,
élus des communes,
construisent la Métropole**

Erquinghem-Lys



A. Bézirard
Conseiller délégué
MPC

Escobecques



A. Cambien
Conseiller délégué
MPC

Faches-Thumesnil



N. Lebas
Conseiller
MPC



F. Seels-Lefebvre
Conseillère
MPC

Forest-sur-Marque



MT. Pincédé
Conseillère
MPC

Fournes-en-Weppes



D. Herbaut
Conseiller
MPC

Frelinghien



M. Pacaux
Conseiller
APM

Fretin



B. Mullier
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.

Gruson



A. Duquenne
Conseiller
MPC

Hallennes-lez-Haubourdin



A. Pau
Conseiller
MPC

Halluin



G. Dassonville
Conseiller délégué
MCU



L. Vivier-Verpoort
Conseillère
MPC

Hantay



B. Omietanski
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.

Haubourdin



B. Delaby
12^e vice-président
MPC



A. Rousseau
Conseillère
MPC

Hellemmes



F. Marchand
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.



G. Pargneaux
Conseiller délégué
PS, Rad. C. & Pers.



C. Boisard-Vannier
Conseillère
MCU

Hem



F. Plouvier
Conseillère
MPC



F. Vercamer
15^e vice-président
MPC

Herlies



MF. Auger
Conseillère
GIDEC

Houplin-Ancoisne



J. Crespel
Conseiller
MPC

Houplines



JF. Legrand
Conseiller délégué
MPC

Illies



D. Hayart
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.

La Bassée



P. Waymel
Conseiller
GIDEC

La Chapelle d'Armentières



B. Coisne
Conseiller
GIDEC



La Madeleine



A. Soubrier
Conseillère
MCU



C. Jégou
Conseiller
MCU



S. Leprêtre
14^e vice-président
MCU



C. Caudron
Conseiller
MCU



Y. Cousin
Conseiller
GIDEC



MP. Daubresse
8^e vice-président
MCU



C. Krieger
Conseillère
MCU

Lammersart

Lannoy



M. Colin
20^e vice-président
MPC

Leers



JC. Vanbelle
Conseiller
MPC

Lesquin



D. Wattebled
18^e vice-président
MPC

Lezennes



M. Godefroy
Conseiller délégué
PS, Rad. C. & Pers.

Lille



M. Aubry
2^e vice-présidente
PS, Rad. C. & Pers.



V. Bacle
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



S. Baly
Conseiller
EELV

Lille



C. Bouchart
16^e vice-présidente
EELV



C. Brun
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



E. Cattelin-Denu
Conseiller
LMBM



F. Coolzaet
Conseillère
LMBM



J. Crépel
Conseiller
EELV



L. Daleux
Conseillère
EELV



P. de Saintignon
Conseiller au Bureau
PS, Rad. C. & Pers.



D. Dendouga
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



E. Dillies
Conseiller
LMBM

Lille



V. Faber
Conseillère
EELV



JL. Frémaux
Conseiller délégué
PS, Rad. C. & Pers.



M. Gautier
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



A. Gautier
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.



W. Hanna
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.



D. Hugoo
Conseiller
MCU



M. Ifri
Conseiller
EELV



F. Kinget
Conseiller
MCU



C. Lefebvre
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.

Lille



A. Linkenheld
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



I. Mahieu
Conseillère
MCU



A. Oural
Conseiller délégué
PS, Rad. C. & Pers.



T. Pauchet
Conseiller au Bureau
MCU



D. Picault
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



J. Richir
Conseiller au Bureau
PS, Rad. C. & Pers.



E. Rodes
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



MC. Staniec-Wavrant
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.

Linselles



Y. Lefebvre
Conseiller
MPC

Lomme



R. Vicot
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.

Lompret



H. Moenclay
Conseillère déléguée
MPC

Loos



N. Deterpigny
Conseiller
MPC



F. Verdonck
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.



A. Voituriez
Conseillère déléguée
MPC

Lys-lez-Lannoy



G. Jeanne
Conseiller
MPC



>>>

Marcq-en-Barœul



D. Ellart
Conseiller
MCU



B. Gérard
7^e vice-président
MCU



F. Goube
Conseillère
MCU



J.L. Munch
Conseiller
MCU



S. Rocher
Conseillère au Bureau
MCU

Marquette-lez-Lille



J. Delebarre
Conseiller au Bureau
GIDEC



E. Bocquet
Conseiller
CRC

Mons-en-Barœul



F. Bossut
Conseiller
APM



R. Chabane
Conseillère
APM



R. Elegeest
Conseiller au Bureau
APM

Mouvaux

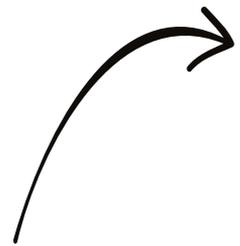


C. Debosque
Conseillère
MCU



E. Durand
Conseiller
MCU

9 formations politiques débattent au sein de l'assemblée communautaire



Neuville-en-Ferrain



M. Tonnerre
Conseillère au Bureau
MCU

Noyelles-lez-Seclin



A. Dusausoy
Conseiller
MPC

Pérenchies



B. Provo
Conseiller
GIDEC

Péronne-en-Mélantois



D. Castelain
Président
MPC

Prémesques



Y. Hutchinson
Conseiller
GIDEC

Quesnoy-sur-Deûle



R.M. Hallynck
Conseillère
APM

Ronchin



P. Geenens
13^e vice-président
PS, Rad. C. & Pers.



D. Pierre-Renard
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.

Roncq



V. Ledoux
6^e vice-président
MPC

Roubaix



M. Ala
Conseillère
MCU



M. Connell
Conseillère
MCU



G. Delbar
3^e vice-président
MCU



P. Dubois
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.



J.P. Legrand
Conseiller
LMBM



M.A. Leman
Conseillère
MPC



F. Minard
Conseiller
MPC



E. Oyez
Conseiller
MCU



M.A. Pick
Conseiller
MCU

Roubaix



M. Pierrat-Feraïlle
Conseillère
PS, Rad. C. & Pers.



S. Redjimi
Conseillère
MCU



A. Renard
Conseiller
MPC



S. Verdonck
Conseillère
MPC



G. Wanlin
Conseiller
MPC

Sailly-lez-Lannoy



E. Skyronka
Conseiller
MPC

Sainghin-en-Mélantois



J. Ducrocq
Conseiller
MPC

Sainghin-en-Weppes



M. Corbillon
Conseiller
MPC

St-André-lez-Lille



O. Henno
17^e vice-président
MPC

Salomé



P. Canesse
Conseiller
GIDEC

Santes



P. Barret
Conseiller
MCU

Seclin



B. Debreu
11^e vice-président
CRC

Sequedin



R. Dubuisson
Conseiller
GIDEC

Templemars

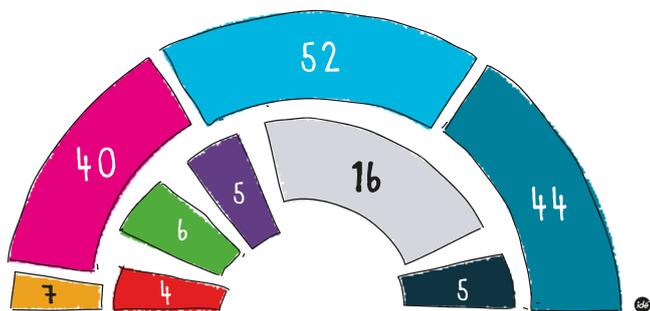


F. Baillot
Conseiller
PS, Rad. C. & Pers.

Toufflers



A. Goncé
Conseiller
MPC



- Métropole Passions Communes
- Métropole Communes Unies
- Socialiste, Radical Citoyen et Personnalités
- Groupe Indépendant Des Élus Communautaires
- Rassemblement Citoyen
- Europe Écologie Les Verts
- Actions et Projet pour la Métropole
- Lille Métropole Bleu Marine
- Communiste, Républicain et Citoyen

Tourcoing



Tourcoing



Tressin



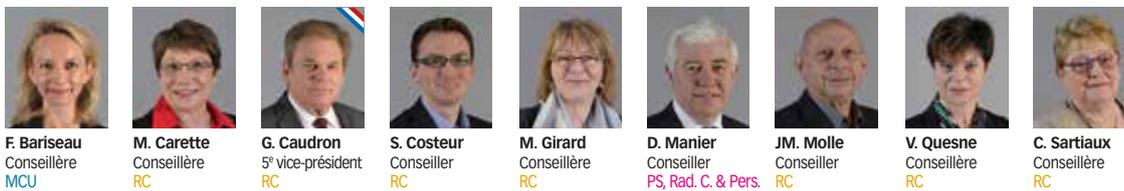
Vendeville



Verlinghem



Villeneuve d'Ascq



Wambrechies



Warneton



Wasquehal



Wattignies



Wattrelos



Wattrelos



Wavrin



Wervicq-Sud

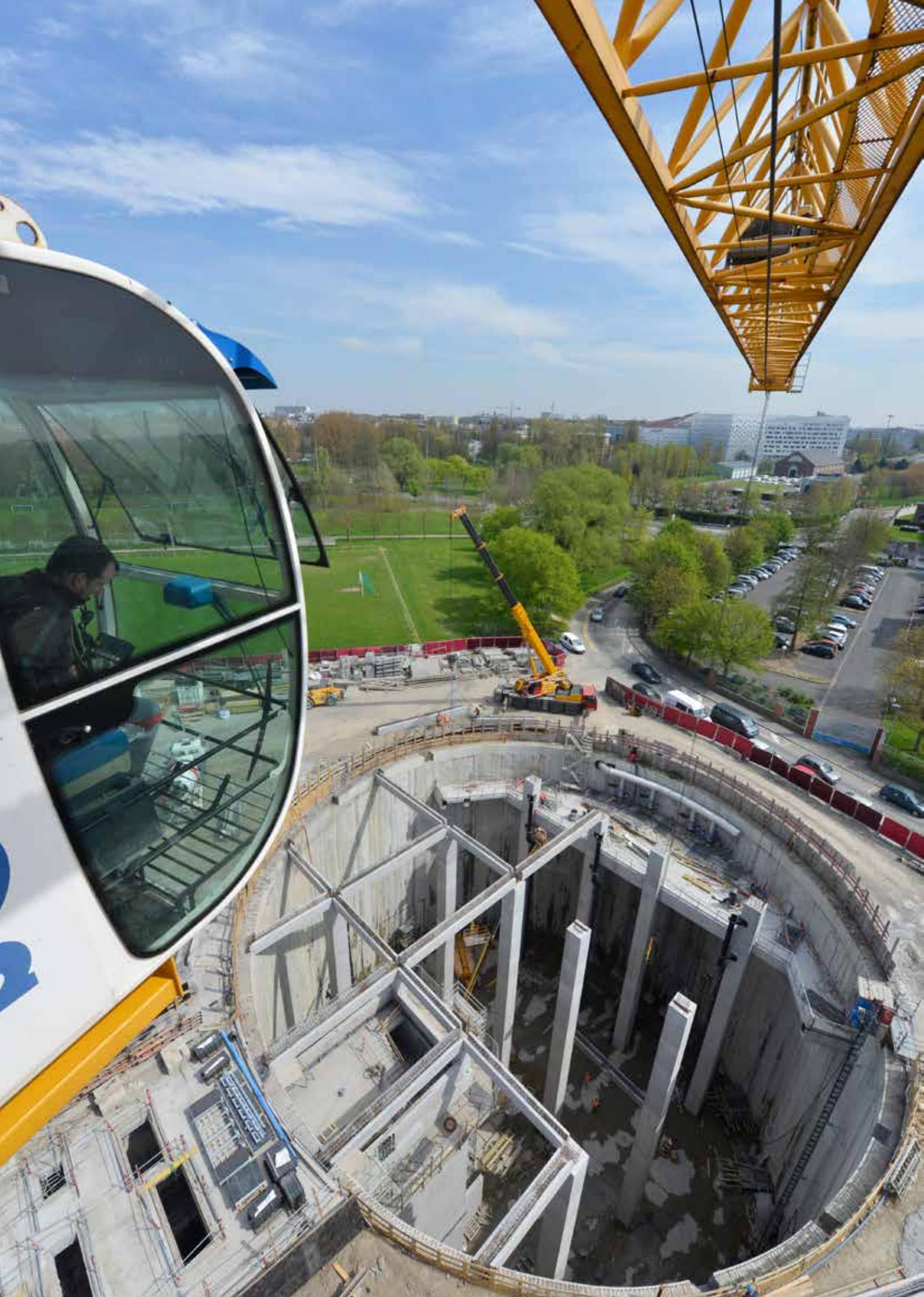


Wicres



Willems





Riche d'une gouvernance partagée avec les territoires, l'action de la Métropole couvre de grands chantiers d'avenir aussi bien que des actions transversales, du chantier de modernisation de la ligne 1 du métro à la labellisation « French Tech » du territoire et de ses 30 000 emplois de l'industrie numérique, du contournement de la chapelle d'Armentières à l'adoption du schéma directeur des aménagements cyclables métropolitains, de la création de déchèterie à la production en régie des 50 millions de mètres cubes d'eau potable du territoire...

RAPPORT D'ACTIVITÉ

La continuité des politiques de la Métropole est assurée par une gestion saine, une mutualisation croissante, dans un contexte de baisse des dotations : l'institution a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour poursuivre ses investissements sur le territoire.

Nous vous proposons un tour d'horizon des principales actions et des chiffres clés, politique publique par politique publique, qui dessinent une année 2014 dense en réalisations.

GOVERNANCE

ACTION 1 / LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

La gouvernance territoriale, c'est d'abord la conférence métropolitaine des maires, présidée par le président de la Métropole, en lien avec le vice-président délégué à la Métropole citoyenne. Lieu d'échanges et de débats, elle regroupe l'ensemble des édiles autour des grands enjeux métropolitains et s'est réunie deux fois en 2014. Instances déclinées sur chacun des huit territoires de la Métropole, les conseils des maires de territoire ont été mobilisés chacun une fois en 2014. Ces réunions ont permis de préciser les modalités d'élaboration des contrats de co-développement. Des réunions thématiques avec les maires d'un même bassin de vie sont également organisées. C'est dans ce cadre, notamment, que la concertation avec les maires est menée dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du plan local d'urbanisme (PLU).

ACTION 2 / LES CONTRATS DE CO-DÉVELOPPEMENT

La gouvernance territoriale, ce sont aussi les contrats de co-développement. Véritables outils de priorisation de la programmation métropolitaine du mandat, ils visent à rendre lisible l'ensemble des interventions de la Métropole sur les territoires et les communes mais aussi à valoriser ses actions qui contribuent au développement local. L'année 2014 a permis d'engager la démarche et de recenser les besoins et les attentes des communes. La mise en œuvre des contrats de co-développement est prévue pour la fin de l'année 2015.

ACTION 3 / LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

La gouvernance territoriale passe enfin par la mise en œuvre du schéma de mutualisation et l'animation de la dynamique de réseau, en lien avec les directeurs généraux des services (DGS) des communes. Les échanges avec le directeur général des services de la Métropole ont permis de contextualiser davantage les problématiques identifiées, lors de deux réunions organisées en 2014 pour les communes de moins de 10 000 habitants d'abord, puis pour celles de plus de 10 000 habitants, l'occasion de mobiliser les DGS, en fonction de leurs attentes, sur l'élaboration du schéma de mutualisation en vue de son adoption en juin 2015.

BREF

Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, les 179 conseillers métropolitains – élus pour la première fois au suffrage universel direct – ont élu Damien Castelain à la présidence de la Métropole et à la tête d'un bureau exécutif pluriel composé de 20 vice-présidents.

Le 1^{er} janvier 2015, Lille Métropole est devenue la MEL : la Métropole Européenne de Lille. Elle compte parmi les dix métropoles créées à cette date par la loi MAPAM du 27 janvier 2014.

Du fait de sa situation géographique et de sa coopération transfrontalière, la Métropole dispose du statut particulier de Métropole européenne, tout comme l'Eurométropole de Strasbourg. Ce nouveau statut entérine la coopération que l'institution entretient avec des structures intercommunales belges.

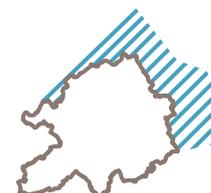


1 573 millions d'euros

de budget global en 2014. La Métropole Européenne de Lille regroupe 85 communes membres et 2 villes associées, soit 1,1 million d'habitants.

84 km

de frontière avec la Belgique. La métropole forme avec les arrondissements de Courtrai, Tournai, Mouscron, Roulers, Ath, Tielt et Ypres une agglomération transfrontalière de 2,1 millions d'habitants.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EN BREF

En matière d'économie sociale et solidaire, la Métropole soutient la création du pôle territorial de coopération économique (PTCE) «Lille MétroPôle Solidaire», lauréat en janvier 2014 d'un appel à projet national.

La Métropole a apporté une aide financière à 19 entreprises, accompagnées par Bpifrance dans leur projet d'innovation, pour une enveloppe totale d'un million d'euros.

Le président de la Métropole a posé la première pierre de l'Institut européen de génomique et du diabète (EgId) à Lille en septembre 2014.

La Métropole apporte son soutien (1,7 M€) à la Maison internationale des chercheurs qui sera livrée fin 2016.

10,6

millions d'euros



alloués au soutien à l'innovation et aux filières en 2014, via 45 partenariats.

M 866

entreprises

accompagnées par la Métropole en 2014 (dont 310 nouveaux dossiers).

29

marchés publics



de la Métropole intègrent une clause sociale d'insertion, soit plus de 150 000 heures d'insertion réalisées en 2014, bénéficiant à 296 personnes.

ACTION 1 / LILLE IS FRENCH TECH

Le 12 novembre 2014, la Métropole a reçu le label «French Tech». L'objectif de ce label est de faire de la France un vaste accélérateur de startups, un réseau d'écosystèmes attractifs. Les «Métropoles French Tech» concentrent tous les ingrédients pour répondre aux besoins des startups françaises, des investisseurs et des talents étrangers. Cette labellisation de l'État salue l'excellence de toute une dynamique numérique régionale portée par la Métropole avec la Région Nord-Pas de Calais, les agglomérations du Calais, de Lens-Liévin et de Valenciennes, et symbolisée par les acteurs de premier rang que sont Euratechnologies (gestionnaire de Lille French Tech), l'Inria, le CITC, la Plaine Images et le pôle régional numérique. Grâce à cette labellisation, des moyens supplémentaires (215 millions d'euros à l'échelle nationale) pourront être mis à disposition des entreprises innovantes. Les enjeux sont majeurs : l'industrie numérique représente plus de 30 000 emplois dans la région, avec l'ambition de doubler ce chiffre d'ici 2020.

ACTION 2 / LA MÉTROPOLE POURSUIT SON SOUTIEN À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

En 2014, la Métropole poursuit sa stratégie d'offre immobilière aux entreprises. Elle investit pour offrir aux entreprises métropolitaines des conditions d'accueil de qualité, adaptées à leurs besoins présents et futurs. Lancé grâce à une promesse de prise de bail de la Métropole et livré en 2014 sur le site Euratechnologies, le bâtiment Bretagne, construction HQE de 6 000 m² de bureaux et de commerces, a déjà été investi par Capgemini et IBM. Sur les 100 000 m² d'immobilier d'entreprise dont la Métropole est propriétaire, 90 % sont occupés. Un taux permettant d'assurer la flexibilité nécessaire pour l'accueil et le développement de sociétés en hôtel d'entreprises.

ACTION 3 / UNIVERSITÉ : VISER L'EXCELLENCE

En janvier 2015, les universités lilloises et leurs partenaires ont déposé leur candidature au très ambitieux projet Idex, initiatives d'excellence, visant à faire émerger des universités d'excellence de taille européenne. Cette candidature est le fruit d'un travail collectif mené pendant l'année 2014, accompagné et soutenu à hauteur de 100 000 euros par la Métropole. Le projet Idex, piloté par l'Université de Lille (issue de la fusion programmée des trois universités lilloises) et les trois organismes de recherche les plus impliqués de la région (CNRS, Inria et Inserm) associe l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement et de la recherche. À la clé, 10 à 15 millions d'euros par an pendant dix ans pour booster la recherche et renforcer l'attractivité des campus. La sélection définitive sera connue en janvier 2016.

ACTION 1 / LA MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Depuis 2013, la Métropole co-pilote le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et s'appuie sur l'Accord collectif intercommunal (ACI) pour déployer son engagement en faveur du droit au logement dans une meilleure mixité sociale. En 2014, 799 demandes de logement ont été traitées par les services de la Métropole. Parmi elles, 619 relevaient des demandes prioritaires au sens de l'ACI. 117 demandes se sont traduites par une attribution de logements. En décembre 2014, la Métropole a créé la Conférence intercommunale du logement. Cette instance poursuit les travaux de la Conférence intercommunale de peuplement, qui concernent le fonctionnement des commissions d'attribution logement, le développement de l'offre de logements très abordables, l'accompagnement des ménages vers le logement, ou encore l'articulation avec le dispositif DALO et le PDALPD.

ACTION 2 / LA MÉTROPOLE MULTIPLIE LES RÉHABILITATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX ET PRIVÉS

En 2014, la Métropole a octroyé près de 5,5 M€ en subventions à 1 105 logements sociaux. Construits, à 78 %, dans les années 1960-70, ces logements collectifs ont exigé des travaux conséquents (71 000 € en moyenne par logement individuel et 52 650 € en moyenne pour les logements collectifs). Plus de la moitié des réhabilitations visaient une performance énergétique de 104kW/m²/an. En 2014, 560 projets ont été soutenus au titre des crédits de l'ANAH pour un montant de 10,7 €. La Métropole a contribué directement au financement des travaux à hauteur de 1 M€, tout en soutenant le conseil et l'ingénierie d'accompagnement des propriétaires à hauteur de 3 M€. En outre, la Métropole a octroyé à des foyers aux revenus intermédiaires 280 primes exceptionnelles d'un montant de 650 €, versées en complément de la prime de l'Etat de 1350 €.

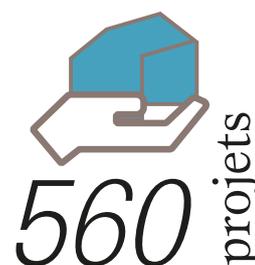
ACTION 3 / LA MÉTROPOLE FAVORISE L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

En 2014, la politique métropolitaine a permis de financer la mise en chantier future de 3 277 logements sociaux et en accession abordable. Ces derniers incluent 2039 logements financés en PLUS et PLAI, comprenant trois opérations Octaves à Santes, Comines et Lille (8 logements pour seniors, au sein de logements ordinaires, avec accompagnement renforcé des locataires âgés), une résidence-accueil à Roubaix et une maison-relais à Anstaing. À ces derniers, s'ajoutent 895 PLS, incluant 230 résidences étudiantes (dossiers Campus, à Roubaix et Villeneuve d'Ascq) et 520 projets d'extension d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La production des logements en accession abordable s'est fortement accrue : en 2014, 343 PSLA ont été financés. La Métropole a mobilisé les crédits d'État à hauteur de 7,7 M€, ceux de l'Action logement à hauteur de 2,4 M€, et abondé elle-même ces chantiers à hauteur de 9,3 M€. La politique logement métropolitaine injecte ainsi près de 350 millions d'euros dans la filière du bâtiment et l'emploi local.

EN BREF

Grâce à un partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais, 586 audits énergétiques et environnementaux ont été réalisés dans le cadre de la convention « 100 000 logements » et 480 000 € de financements complémentaires ont été attribués à 190 foyers modestes.

La Métropole a signé un partenariat avec le Département du Nord, selon lequel le dispositif départemental Nord Energie Solidarités oriente les habitants en situation de précarité énergétique vers le programme d'amélioration durable de l'habitat métropolitain.



de rénovation d'habitat privé soutenus par la Métropole et 280 primes exceptionnelles en complément de la prime de l'État.

EN BREF

L'aménagement de la ZAC Porte de Valenciennes se poursuit. L'année 2014 a vu l'achèvement du bouclage des boulevards Painlevé et de Belfort pour former un carrefour urbain plus cohérent.

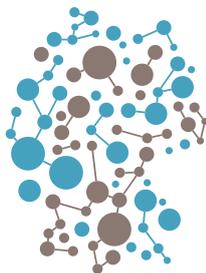
La Métropole prépare la révision générale de son plan local d'urbanisme (PLU) pour élaborer un PLU2.

Présentation à la demande des communes de « formations » sur l'urbanisme en général et les documents d'urbanisme en particulier.

120

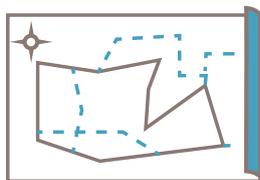
communes

sont concernées par le Schéma de cohérence territoire (SCoT) de la Métropole, document en cours d'élaboration qui définira l'aménagement du territoire de demain.



500

remaniements



du PLU ont été effectués entre 2004 et 2014, une centaine pour la seule année 2014.

ACTION 1 / D'EURAILLIE 1 : POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT

Euralille 1 s'étend autour des gares Lille Flandres et Lille Europe, au cœur de la métropole. La ZAC historique du CIAG, dite Euralille 1, a poursuivi son développement au regard du programme prévu. Euralille est désormais le 3^e quartier d'affaires français avec plus de 300 000 m² commercialisés, 14 000 emplois et l'implantation d'activités tertiaires supérieures : conseil, audit, services financiers et assurances...

Sur Chaude Rivière, ultime étape du projet, l'aménagement des espaces publics s'est engagé à l'automne 2014. Ces travaux permettront de créer une entrée de ville moins routière. L'achèvement des travaux est prévu pour le printemps 2016.

Symbole de la ville intense souhaitée par la Métropole, le quartier poursuit son développement avec Euralille 3000, projet d'intensification visant à terme la création de 250 000 m² de programme tertiaire supplémentaire. Après la livraison du plan guide et un premier temps de concertation en 2013, l'année 2014 a vu la finalisation des études techniques et la définition de la stratégie d'aménagement. Le projet entrera en phase opérationnelle fin 2015.

ACTION 2 / LA RECONSTRUCTION « DE LA VILLE SUR LA VILLE »

Des programmes de renouvellement urbains sont actuellement engagés sur 22 communes du territoire de la Métropole. L'année 2014 a été marquée par le démarrage des travaux de construction sur le secteur de l'îlot gare à Roubaix, la mise au point de la phase 1 du projet de la ZAC Ange Gardien à Quesnoy-sur-Deûle, la deuxième phase de concertation sur le projet de la ZAC Saint-Sauveur à Lille, ainsi que par la libération et la mise en sécurité du foncier concerné par le projet de la ZAC Pépinière à Lille.

En décembre 2014, sept quartiers de la Métropole ont été retenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Il s'agit des quartiers Nouveau Mons, boulevard Napoléon et Rhin-et-Danube à Mons-en-Barœul, Lille Sud Concorde à Lille, de la Bourgogne à Tourcoing, des Oliveaux à Loos ainsi que la ville de Roubaix. Ce programme, qui s'inscrit dans la nouvelle compétence Politique de la Ville prise par la Métropole au 1^{er} janvier 2015, est un enjeu majeur pour le territoire.

ACTION 3 / UN « CORRID'OR » EN BORD DE LYS

La Métropole s'est associée au projet Interreg Corrid'Or, parc transfrontalier de la Vallée de la Lys. Ce projet conçu sur trois ans (2011-2014) vise à renforcer l'identité transfrontalière de la vallée de la Lys en créant un parc paysager transfrontalier. Pour ce faire, dix partenaires, wallons, flamands et français, ont élaboré un projet commun d'actions publiques afin de rendre ce territoire accessible aux piétons et cyclistes, le sécuriser, mettre en valeur les espaces agricoles, développer la trame verte et bleue du territoire dans un cadre transfrontalier...

Une première phase d'aménagement s'est achevée en 2014 sur le versant français avec la mise en place d'une voie verte entre Deûlémont et Erquinghem-Lys, la création d'une rampe aux normes handicapées pour accéder aux Prés du Hem, des aménagements écologiques et paysagers à Warneton, Deûlémont, Houplines et Armentières, etc. Coût des travaux : 1,8 M€, dont 730 000 € pour la Métropole et 50 % de subventions du Fonds européen de développement régional (FEDER).

ACTION 1 / LA LIGNE 1 DU MÉTRO SE MODERNISE

Inaugurée le 25 juin 1983, la ligne 1 du métro se modernise. Ses rames doublent de longueur (de 26 à 52 m), impliquant le doublement des quais des 18 stations de la ligne. Objectif : prendre en compte l'afflux de voyageurs. Impulsés en 2013, les travaux se sont poursuivis en 2014 avec le renouvellement des postes électriques, la pose des façades de quai, des travaux de ventilation, la poursuite des travaux d'agrandissement des quais dans les 18 stations de la ligne et la création de nouveaux accès dans les stations. L'année fut surtout marquée par la fabrication et l'essai des deux premières rames de 52 mètres dans les usines d'Alstom à Petite Forêt, le site de Valenciennes. La mise en service progressive de 27 nouvelles rames « boa » de 52 m et le transfert progressif de 26 rames de 26 mètres vers la ligne 2, pour en renforcer le service, s'effectueront à partir de 2018.

ACTION 2 / POLITIQUE CYCLABLE : LA MÉTROPOLÉ EXEMPLAIRE

Pour devenir un territoire cyclable exemplaire, la Métropole entend démocratiser le recours au vélo et optimiser l'articulation avec les transports collectifs. La Métropole vise ainsi à multiplier par cinq la part modale du vélo pour atteindre 10 % de l'ensemble des déplacements. Autre ambition métropolitaine : inscrire le vélo dans une vision «0 tué ou blessé grave». Pour garantir ces ambitions, la Métropole a lancé dès l'été 2012 l'étude Métropole Cyclable, dont les résultats ont été publiés en mai 2014. L'étude a permis de finaliser un schéma directeur des aménagements cyclables, incluant les points de discontinuité du réseau.

En 2014, la Métropole a par ailleurs ouvert 6 abris V'lille à Halluin, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Mouvaux et Tourcoing. Enfin, réalisée avec l'association Droit au vélo, la carte du réseau cyclable métropolitain 2014 est, quant à elle, disponible en version internet et en version papier dans les mairies.

ACTION 3 / «PASS PASS», LA NOUVELLE BILLETTIQUE TRANSPOLE EN PLEIN ESSOR

En 2014, la migration au nouveau système billettique «Pass pass» s'est achevée avec la fin de la vente des tickets papiers. Utilisable sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, métropole comprise, «Pass Pass» propose ainsi aux usagers des transports en commun une carte unique pour tous les modes de transport : bus, métro, TER, tramway, V'lille, Lilas Autopartage, parc relais... Ce support est sans contact et fonctionne selon le principe «je bipe, je passe». Autre nouveauté 2014, les titres de transport peuvent être achetés sur internet et dans les bus, et comme auparavant auprès de 220 distributeurs dans le métro et le tramway, ou encore, auprès de 260 points service. «Pass pass» offre une grande souplesse d'abonnement et des facilités de paiement. La carte sert autant pour un usage quotidien, que pour des trajets ponctuels. Fin 2014, plus de 400 000 habitants s'étaient équipés.

ZÉBREF

Le délai entre chaque passage de rame du métro 1 est de 66 secondes aux heures de pointe.

Au total, 428 bus sont en circulation sur 46 lignes dans la métropole. La dernière est née le 24 août 2013 : Liane 4, entre Halluin et Villeneuve d'Ascq.

143 rames de métro circulent sur 45 km de lignes, secondées par 24 rames de tramway Lille-Roubaix-Tourcoing, en cours de rénovation.

La Métropole compte 11 parcs-relais soit environ 7 000 places de stationnement.

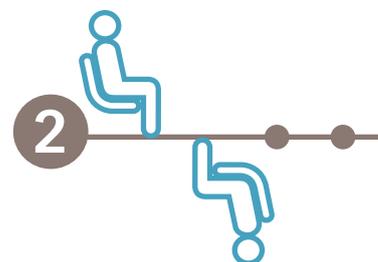
171,163 millions de voyages

enregistrés par Transpole en 2014, soit une hausse de 0,9 % par rapport à 2013.



195 000 voyageurs

utilisent la ligne 2 du métro tous les jours.



VIVRE
ENSEMBLE

EN BREF

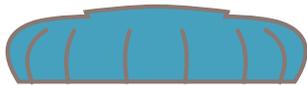
En 2014, la patinoire Serge-Charles a connu sa première ouverture estivale et accueilli 168 000 personnes, soit 35% de fréquentation supplémentaire par rapport à 2013, confirmant la pertinence des travaux de rénovation menés par la Métropole.

224 000 nageurs ont été accueillis à la piscine des Weppes, soit + 7 % par rapport à 2013. Le traitement de son eau à l'ozone et ses bassins en inox séduisent le public.

L'Orchestre National de Lille s'engage dans une nouvelle ère avec un nouveau directeur général, François Bou, depuis octobre 2014. Le développement de formats innovants a aussi permis à l'orchestre de toucher un public plus large (en hausse de 20 000 spectateurs) : concerts-flash, concerts familissimo, ciné-concerts, concerts préludes, afters.

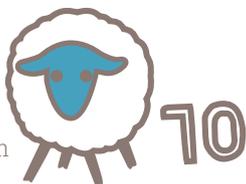
1,3 million de spectateurs

ont assisté aux manifestations du stade Pierre-Mauroy en 2014 : finale de la Coupe Davis, demi-finales du Top 14 de rugby, Tour de France, matchs du LOSC, etc.



101 manifestations

ont célébré les 10 ans de la Condition publique, lieu de travail et de diffusion artistique, attirant, en 2014, un record de 94 000 spectateurs.



ACTION 1 / UNE POLITIQUE SPORTIVE QUI VISE LE HAUT NIVEAU

En 2014-2015, la Métropole a soutenu des centaines d'événements sportifs et clubs de haut de niveau, assurant un rayonnement national et international au territoire. L'arrivée du Tour de France (100 000 visiteurs), ou encore la finale de la Coupe Davis (plus de 27 000 personnes par jour) ont constitué deux temps forts. La Métropole contribue par ailleurs au rayonnement sportif de son territoire en assurant un soutien au Stadium Lille Métropole. En 2014, ce dernier a prêté main-forte à une cinquantaine de structures, permettant l'organisation de 70 événements et 200 rencontres sportives officielles (football, rugby, athlétisme, etc). Près de 200 000 personnes ont ainsi été accueillies en 2014 au Stadium Lille Métropole, dont l'espace polyvalent a été transformé en zone sportive de 300 m² et en zone d'accueil de 400 m².

ACTION 2 / UN RÉSEAU DE MUSÉES MÉTROPOLITAINS

En 2014, le LaM, musée de la Métropole, a accueilli près de 141 015 visiteurs, dont 42 % avaient moins de 25 ans. Sa programmation s'est caractérisée par une monographie dédiée à Meret Oppenheim, artiste surréaliste suisse et *L'autre de l'Art*, qui explorait les lignes de contact entre les trois périodes artistiques du musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut. En novembre 2014, le LaM a également expérimenté une formule tournée vers le jeune public, enregistrant 7 000 entrées en deux jours. La Métropole poursuit par ailleurs son travail de mise en relation des musées de la région, grâce au pass *C'Art*, qui donne accès aux collections et expositions de cinq musées d'art de la métropole (neuf à partir de septembre 2015). Plus de 3 500 exemplaires ont été vendus en 2014. Le LaM a ainsi soutenu l'exposition *André Fougeron* à la Piscine de Roubaix, *Elmar Trenkwalder* au Muba de Tourcoing, *Sesostris III* au Palais des Beaux-Arts de Lille et Lux au Fresnoy. Dernière expérimentation menée en 2014, Muséomix a accueilli quelque 1000 visiteurs au Musée d'histoire naturelle de Lille, pour trois jours d'expérimentations numériques permettant de découvrir le musée d'une autre manière.

ACTION 3 / « À SUIVRE... » OUVRE LE BAL

Développer des services numériques mutualisés, animer des événements en réseau et organiser une concertation autour de l'aménagement et de la qualité des équipements sur le territoire : telles sont les ambitions de la convention de mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture signé le 8 janvier 2014 entre l'État, le ministère de la Culture et de la communication, la DRAC, le conseil départemental du Nord et la Métropole. But du jeu ? Constituer un réseau de coopération entre les bibliothèques et médiathèques du territoire. Baptisé « à suivre... », ce nouveau réseau comprend 130 bibliothèques, tous statuts confondus. À ce jour, 9 groupes de travail planchent sur la définition du futur portail de services numériques et sur les coopérations en matière d'usage numérique. Et pour incarner rapidement ce réseau, la Métropole a lancé, le 18 octobre 2014, la première Nuit des bibliothèques. Dans 50 communes, près de 60 bibliothèques y ont participé, proposant 200 animations sous le parrainage de Pierre Lemaître, Prix Goncourt 2013. La Nuit des bibliothèques a attiré près de 7 000 bibliophiles, petits et grands.

ÉCOLOGIE URBAINE

ACTION 1 / EAU : LA PLUS GRANDE RÉGIE PUBLIQUE DE FRANCE

Les orientations issues du débat sur l'eau tenu en 2013 ont permis à la Métropole de préciser son rôle d'autorité organisatrice et de préparer la mise en place, à compter de 2016, de deux opérateurs, l'un dédié à la production de l'eau, l'autre dédié à la distribution de l'eau potable.

Par délibération du 19 décembre, la Métropole a créé une régie de production d'eau potable, qui fait de l'institution la gestionnaire de 16 sites de production d'eau, qui représentent plus de 75 % de la consommation d'eau du territoire. Avec presque 50 millions de m³ d'eau produite, cela en fait la plus grande régie publique de France dans le domaine. Concernant la distribution de l'eau, la procédure de délégation de service public engagée en 2013 pour 62 des 85 communes du territoire s'est poursuivie par l'analyse des offres reçues et l'engagement des négociations qui, pratiquement finalisées en fin d'année, ont permis de désigner l'opérateur en début d'année 2015. Sur les 23 autres communes, la Métropole a négocié en 2014 une convention permettant de poursuivre la distribution de l'eau par la régie Noréade durant l'année 2015.

ACTION 2 / VERS UNE COLLECTE DES DÉCHETS TOUJOURS PLUS EFFICACE

En 2014, la Métropole a poursuivi sa politique d'optimisation de la collecte des déchets. Du 3 mai au 27 décembre, une déchèterie mobile a été expérimentée à Roubaix : les habitants étaient invités à déposer leurs encombrants dans une benne stationnée à endroit fixe tous les samedis.

Par ailleurs, la 11^e déchèterie métropolitaine a ouvert ses portes le 15 octobre à Mons-en-Barœul. L'objectif était, bien entendu, de proposer un service de proximité de qualité homogène sur l'ensemble du territoire, mais aussi de basculer progressivement du système de collecte des encombrants en porte-à-porte mensuel à un système sur rendez-vous en 2015. En janvier 2014, sept villes sont passées à la collecte des encombrants sur rendez-vous : Wattignies, Vendeville, Templemars, Houplin-Ancoisne, Noyelles-lez-Seclin, Seclin, Erquinghem-le-Sec. Des opérations de sensibilisation ont été conduites auprès de 9 369 enfants sur les temps scolaires et périscolaires, auprès de 6 407 personnes grâce au bus info tri, en direction de 7 156 personnes lors des visites des équipements de traitement des déchets, vers 2 429 personnes lors de la tenue des stands de prévention et des réunions publiques, et encore en direction de 74 134 personnes lors de visites à domicile.

ACTION 3 / ASSAINISSEMENT : POUR UNE EAU DE QUALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

En 2014, la reconstruction d'Ovilléo, la plus importante des stations d'épuration (STEP) métropolitaine, située à Marquette-lez-Lille, s'est poursuivie. Elle s'achèvera en 2015, dans le respect du calendrier prévu et de l'objectif budgétaire de 145 M€ de travaux.

Autre site stratégique, et complémentaire de la STEP de Marquette-lez-Lille : le Bassin des Bâteliers, par lequel transitent les eaux usées de quelque 270 000 habitants de la métropole. La construction d'une nouvelle station de pompage, adossée à un bassin de stockage de 20 000 m³, permettra d'acheminer les effluents vers la filière pluviale de la station de Marquette-lez-Lille en diminuant très significativement le nombre de déversements à la Basse Deûle.

EN BREF

La reconstruction de la station d'épuration de Salomé est achevée et est exploitée en régie par la Métropole.

L'opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) menée sur les champs captants du sud de Lille a été complétée par la mise en œuvre d'un plan d'actions captage Grenelle associant tous les acteurs visant à préserver cette ressource irremplaçable.

L'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SAGE Marque-Deûle) est entrée en phase de diagnostic.

680 000 tonnes déchets

ont été collectés par la Métropole en 2014 (soit 2 000 t/j) et 83 % des tonnages réceptionnés dans les centres de tri ont été valorisés.

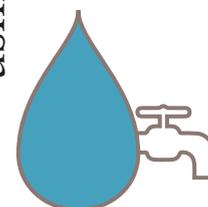


9000 km

de réseaux de distribution et d'assainissement.

16 usines

de production d'eau (dont 8 rachetées à Eaux du Nord), pour près de 50 millions de m³ d'eau produits.



ESPACES PUBLICS

EN BREF

En 2014, la Métropole a promu la signature d'une charte de bonnes pratiques sur les ondes électromagnétiques, appuyée par une exposition itinérante pédagogique.

Nouvelle étape, après la cartographie du bruit, la Métropole réalise désormais des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

La Métropole et les entreprises du réseau FRTP/SPRIR Nord-Pas-de-Calais ont reçu un prix «Prévention Ensemble» récompensant leurs actions en faveur de la sécurité des chantiers.

2700 km

de voies routières, et 290 ouvrages d'art, 900 feux tricolores, 130 000 panneaux de signalisation.

8 400 km



de réseaux électriques pour 550 000 abonnés.

3 060 km

de réseaux de gaz pour 230 000 abonnés.



ACTION 1 / DE GRANDS CHANTIERS POUR UNE MÉTROPOLE MODERNE

Les services de la Métropole contribuent à la mise en œuvre des grands travaux d'équipement du territoire. Parmi eux, deux opérations sont emblématiques.

En 2014, le contournement de La Chapelle d'Armentières s'est quasiment achevé. Destiné à améliorer l'accès au parc d'activités d'Houplines et à réduire les nuisances de circulation dans la ville, la réalisation de cette nouvelle voie (inaugurée début 2015) a nécessité 23 M€ d'investissement, financés par l'État, RFF, le Département du Nord et la Métropole.

Dans le cadre du projet urbain qualitatif du Champ de Mars à Lille, développé sur 18 hectares pour un montant total de 25 M€ (dont 19 à la charge de la Métropole, le reste revenant à la ville de Lille), les travaux de l'esplanade ont débuté. 2014 voit également la réalisation de la passerelle Napoléon, qui a été reconstruite à l'identique, telle qu'en 1850. Deux autres franchissements de la Deûle sont programmés.

Parmi les autres travaux achevés en 2014, citons le parvis de l'église et le square Marceau d'Armentières, la requalification des rues Fremy et du Jambon à Lille, le musée de plein air «Toitures de chaume» et l'espace polyvalent du Stadium à Villeneuve d'Ascq, les travaux de la zone maraîchère de Wavrin, ou encore la voie de desserte de la ZAC des peupliers à Mouvaux.

ACTION 2 / L'ÉNERGIE ET LE NUMÉRIQUE, OU LA MÉTROPOLE EN RÉSEAU(X)

En 2014, la Métropole a préparé la reprise de compétence en matière de réseaux de communication et de distribution d'énergie, effective au 1^{er} janvier 2015.

Ce sont, entre autres, 29 concessions de distribution d'électricité et de gaz ainsi que 6 concessions de production et distribution de chaleur qui intègrent désormais le giron métropolitain. Ces concessions, globalement neutres pour la Métropole, génèrent 300 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 11 500 km d'infrastructures sur le territoire et 19 000 giga watts / heure d'énergie primaire fournie aux usagers. Par ailleurs, depuis le début 2014, la politique d'aménagement numérique de la Métropole a pris un nouveau virage, avec la première année d'exécution des conventions de programmation et de déploiement du Très Haut Débit. Si les travaux sont à la charge des opérateurs, la Métropole exerce son rôle de médiateur et facilitateur, sur 1400 km d'infrastructures de télécommunication (fourreaux et chambres). Le bilan des travaux réalisés en 2014 est contrasté, certains opérateurs avançant davantage (95 000 foyers raccordés par Orange, 51 300 par Numéricable), tandis que d'autres ralentissaient (SFR n'avait lancé les travaux que dans 2 des 70 communes de son périmètre). Afin de donner de la cohérence globale à sa politique, le pôle «Réseaux et services» intègre désormais la direction de l'Énergie et la mission aménagement numérique.

ACTION 3 / UNE INNOVATION : «L'INSTRUMENTATION» D'UNE VOIE PUBLIQUE

La Métropole possède 2700 km de voirie, sur laquelle, chaque année, les propriétaires de réseaux enterrés procèdent à une dizaine de milliers d'ouvertures ! Afin de lutter contre les millions d'euros de pertes annuelles de patrimoine engendrées par ces travaux, la Métropole a lancé, en 2014, des études sur le vieillissement des chaussées, en installant 100 capteurs de déformation, de température et d'humidité pour étudier et caractériser l'impact d'une tranchée sur la voirie. Un chantier de reconstruction d'une voie dégradée a été mené à bien, de même que la construction d'une tranchée aux normes et, en août 2014, le dispositif d'instrumentation a été mis en place. Il est encadré par un comité de suivi du projet, composé de la Métropole, de l'Université et d'Eurovia, qui analyse les données recueillies.

INTERNATIONAL



ACTION 1 / DES COOPÉRATIONS FORTES AVEC LES AUTRES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES

Plusieurs projets de coopération avec des métropoles européennes ont contribué au rayonnement du territoire à l'international. On peut par exemple citer la Conférence de clôture du projet PLUSTEX (échanges de bonnes pratiques sur le textile) le 9 octobre 2014 au CETI. Ce projet a permis de promouvoir l'incubateur INNOTEX, qui sera dupliqué dans 5 pays européens à partir de l'exemple métropolitain.

Dans le cadre des programmes Interreg, les projets de coopération européenne comme Craddle 2 et Craddle Bizz, consacrés à la durabilité des parcs d'activités, se sont poursuivis, tout comme le projet INNERS, sur la gestion de l'eau en milieu urbain.

D'autres projets ont été développés en lien direct avec la Commission européenne, tel que le projet ECCL sur les clusters créatifs dans le cadre de l'Alliance européenne des industries créatives. Par ailleurs, les services de la Métropole ont activement contribué à la préparation des nouveaux Programmes Opérationnels 2014-2020 de la Commission européenne afin de définir notamment les priorités de la nouvelle programmation Interreg, dite 2020.

ACTION 2 / L'EUROMÉTROPOLE EN TRAMES VERTES ET BLEUES

Entre avril et décembre 2014, la rédaction d'un projet fédérateur sur les trames vertes et bleues de l'Eurométropole s'est poursuivie au travers de la tenue d'ateliers techniques et de rencontres entre experts, avec la présentation d'un projet affiné à l'automne élaboré par le Studio 015 de Bernardo Secchi et Paola Viganò. Outils d'aménagement du territoire visant à renforcer l'identité et le développement du territoire transfrontalier, la trame verte et bleue de l'Eurométropole reprend le réseau des cours d'eau et canaux. Elle est appelée à structurer l'Eurométropole, pour relever les défis d'attractivité d'un territoire traversé par des frontières et qui a connu de fortes mutations économiques.

ACTION 3 / LE SCOT : OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

En novembre, la Métropole a lancé un processus de révision du SCOT et du PLU en y associant l'Eurométropole pour le versant belge de son périmètre. Les communes belges et françaises frontalières seront associées aux réunions.

BREF

Le 4 juillet 2014, l'Assemblée de l'Eurométropole a élu une nouvelle présidence pour un an, composée de Damien Castelain, (président) et Martine Aubry (vice-présidente).

En 2014, la Métropole a participé à l'actualisation des projets de coopération transfrontalière de l'agglomération Lille-Kortrijk-Tournai. Les parlementaires français et belges ont identifié des actions pouvant alimenter le futur schéma de coopération transfrontalière, notamment en matière d'emploi, d'accès aux soins, de coopération entre acteurs de la sécurité civile.

En décembre 2014, l'Assemblée générale de l'aire métropolitaine de Lille a adopté une feuille de route valorisant les travaux thématiques et l'adaptation du territoire aux nouveaux enjeux de coopération.

La Métropole a célébré la semaine de l'Europe 2014, axée sur la sensibilisation de proximité, avec l'organisation de deux expositions : « Unie dans la diversité » et « Mes droits de citoyens européens », d'un quizz (212 participants) et d'une campagne d'information sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

EN BREF

Le renforcement des compétences de la Métropole en matière de tourisme entraînera la création d'un office de tourisme métropolitain destiné à développer l'attractivité du territoire en tant que destination touristique et à offrir un meilleur service tant aux touristes qu'aux métropolitains.

Avec 126 lieux et 532 salles identifiés pour le tourisme d'affaires, dont l'équipement phare Lille Grand Palais, la Métropole se classe au 8^e rang des villes françaises pour le nombre de congrès accueillis.

La Métropole s'impose comme ville hôte de grands rendez-vous sportifs et culturels internationaux, avec les championnats d'Europe de Basket et la quatrième saison de Lille 3000 en 2015, l'Euro de football et une grande rétrospective Modigliani au LaM en 2016.

11 **offices de tourisme** 

sont répartis sur le territoire métropolitain.

12 300 **emplois**



sont générés par le secteur du tourisme sur le territoire, soit 1/3 de l'emploi touristique régional.

ACTION 1 / LE TOURISME MÉTROPOLITAIN À LA LOUPE

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le comité régional du tourisme (CRT) du Nord-Pas-de-Calais, la Métropole a mis en place pendant l'année 2014 une première série d'indicateurs d'évaluation de l'activité touristique, complétés par une démarche d'observation des pratiques et d'analyse de la satisfaction des touristes en séjour dans la métropole. Ces données font l'objet d'un large partage via les fiches «Tour d'horizon» du CRT. Elles ont pour objectif de nourrir la réflexion sur le développement touristique territorial conduite par la Métropole dans le cadre de la prise de compétence «promotion du tourisme» par la Métropole au 1^{er} juillet 2015. Ces connaissances sont en effet indispensables pour construire et développer une politique adaptée et de qualité. Par une gouvernance affirmée, la Métropole devra organiser l'offre de services touristiques afin d'accroître la visibilité des sites et des équipements pour inciter le visiteur et l'habitant à en voir plus et à rester plus longtemps.

ACTION 2 / L'EUROMÉTROPOLE A SON GUIDE TOURISTIQUE

La Métropole travaille à définir et mettre en œuvre sa politique touristique au niveau de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. En partenariat avec les offices de tourisme des trois villes centre de cette métropole tri-culturelle, la Métropole a édité un guide de découverte du territoire : patrimoine, musées, fabriques culturelles, shopping, espaces naturels, transports... Rédigé en français, néerlandais et anglais, cette édition se veut résolument «pratique» avec un phrase book, des coupons de réduction, contacts et informations pratiques. Objectif : donner corps au territoire de l'Eurométropole et encourager une dynamique de découverte de proximité transfrontalière. Financé avec le soutien du programme de coopération territoriale européenne Interreg, cette carte touristique de l'Eurométropole est disponible dans les 11 offices de tourisme de la Métropole.

ACTION 3 / ACCUEIL TOURISTIQUE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS : LA MÉTROPOLE S'INVESTIT

L'accueil de grands événements internationaux s'est intensifié avec l'offre proposée par le stade Pierre-Mauroy. Au programme en 2014 : Tour de France, Top 14 et Coupe Davis. En vue d'améliorer l'expérience d'accueil et valoriser l'offre touristique de la métropole lors de ces événements, la Métropole a mobilisé les offices de tourisme afin de développer des outils d'accueil et d'information spécifiques pour ces publics : points d'information décentralisés, cartes touristiques et publication du city guide bilingue «Intense destination» sont quelques unes des actions mises en œuvre. L'objectif final était d'inciter le public de ces rendez-vous sportifs à prolonger leur séjour, parler du territoire... et revenir !

ADMINISTRATION



ACTION 1 / LE PASSAGE EN MÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Lille Métropole communauté urbaine est devenue la MEL, la Métropole Européenne de Lille. En effet, dans le cadre des lois de décentralisation portées par l'État, et en particulier la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM), la communauté a un nouveau statut : celui de Métropole. Tout en continuant d'exercer ses compétences historiques, la Métropole a acquis des nouvelles compétences transférées des communes : la promotion du tourisme, la lutte contre les pollutions (air et bruit), la gestion des infrastructures et réseaux de télécommunication, la gestion des concessions de distribution du gaz et de l'électricité... Les maires de la métropole se réunissent au sein de la conférence des maires pour échanger des projets et enjeux sur le territoire. Afin de mettre en œuvre cette transformation, une équipe projet intégrant les compétences juridiques, financières et de ressources humaines a été mise en place. Ainsi, fin 2014, suite à un travail collaboratif avec l'ensemble des directions thématiques et les élus en charge des compétences évoluant par la loi, le président Damien Castelain a présenté lors du Conseil du 19 décembre 2014 une communication précisant cette transformation et l'exhaustivité du champ d'intervention de la MEL.

ACTION 2 / UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

Au cours de l'automne 2014, une nouvelle organisation des services a été engagée. L'administration de la Métropole s'est transformée pour répondre aux défis du mandat. Cette transformation a d'abord pour but d'adapter l'organisation des services aux nouvelles compétences et responsabilités que l'établissement devra assumer dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation. Elle devra également faire émerger une plus grande place pour les travaux stratégiques désormais indispensables pour concilier les objectifs avec les réalités du terrain. Les politiques territoriales exigent aujourd'hui une meilleure anticipation pour maintenir leur efficacité et leur pertinence. Enfin, cette nouvelle organisation est mise en place pour répondre aux projets du nouvel exécutif et les mener à bien dans le temps du mandat. Cette réorganisation a été conduite avec l'objectif de renforcer l'expertise de la Métropole et de favoriser la transversalité entre les services, gage d'un accroissement de la qualité du processus d'élaboration et de mise en œuvre des décisions politiques. Le nouvel organigramme a été présenté le 1^{er} décembre 2014 au comité technique.

ACTION 3 / SEZAM : UN OUTIL SOCIAL ET COLLABORATIF AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION

Mis en place entre septembre 2014 et juin 2015, le nouvel intranet SEZAM a été déployé auprès des 2 585 agents de la Métropole. SEZAM allie à la fois les fonctionnalités d'un réseau social professionnel, permettant à chaque agent d'enrichir son profil et d'échanger sur des thématiques communes, et d'un intranet collaboratif visant la mise en commun des ressources pour l'élaboration de projets métropolitains. Outil essentiel à la modernisation des pratiques de la Métropole, ce nouvel intranet a également été l'occasion de repenser la gestion documentaire afin d'améliorer le partage de l'information, enrichir les documents de métadonnées, faciliter leur recherche et prendre en compte leur cycle de vie.

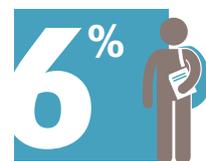
Qui dit nouvel outil et nouvelles pratiques, dit « accompagnement au changement » pour tous les agents. Divers modules de formation ont été mis en place en interne tout au long du déploiement de l'outil, et continuent à voir le jour pour permettre à chacun des agents de comprendre les enjeux de cette révolution numérique de l'établissement.

EN BREF

Mise en place en 2010 et arrivée à échéance fin 2014, la première convention entre la Métropole et le fonds d'insertion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique a permis de passer d'un taux de 4,2 % à 6,75 % de personnes en situation de handicap au sein de l'institution, soit au delà du taux légal de 6 % instauré par la loi dite « loi handicap » de 2005.

Grâce à la délibération du 10 octobre 2014, une trentaine de jeunes sont employés par la Métropole au travers du dispositif des emplois d'avenir. Ces recrutements traduisent la volonté de la Métropole d'inscrire l'emploi comme problématique première pour le nouveau mandat.

En 2014, le « Comité Technique Paritaire » est devenu le « Comité Technique », ses missions demeurent inchangées. Quant au « Comité d'Hygiène et de Sécurité », il s'appelle désormais « Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ». Ses missions ont été renforcées, notamment en matière de prévention des risques psycho-sociaux et de vérification des conditions de travail.



des effectifs

sont issus de la filière apprentissage.



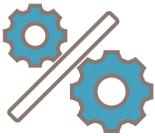
sont investis chaque année pour accueillir 75 apprentis et 300 stagiaires école (1,5 million d'euros pour les apprentis et 180 k€ pour les stages).



FINANCES ET GESTION

69 % de dépenses

de fonctionnement pour les 7 budgets de la Métropole (le budget principal et les 6 budgets annexes).



ACTION 1 / UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE DANS UN CONTEXTE FORTEMENT CONTRAINT

Pour la première fois, le Parlement a voté une baisse des dotations aux collectivités en 2014, dans le cadre du redressement des comptes publics. Concrètement, pour la Métropole, cela signifie une diminution de sa dotation d'intercommunalité de 7,5 M€ en 2014, soit - 7 %.

Dans ce cadre particulièrement contraint, la Métropole a poursuivi son effort de maîtrise des dépenses publiques. Elle présente en 2014 une diminution de ses dépenses de 6,1 % (qui s'établissent à 1 573 M€).



-3,7 % de charges

financières, grâce à la bonne gestion de la dette, soit une économie de 2,7 M€.

ACTION 2 / INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

En 2014, la Métropole continue à investir massivement : 343 M€ de dépenses d'équipement ont été réalisées en 2014, soit 91 % de la moyenne des investissements des cinq dernières années. Acteur essentiel du développement local, la Métropole dépense directement en faveur de l'équipement du territoire, comme en témoignent les 82 M€ investis dans l'augmentation des rames et des quais du métro, les 49 M€ dépensés pour l'amélioration des stations d'épuration et du réseau d'assainissement, les 18 M€ consacrés aux programmes de rénovation urbaine de l'ANRU, ou encore les 21 M€ attribués à l'aménagement des parcs d'activités économiques.

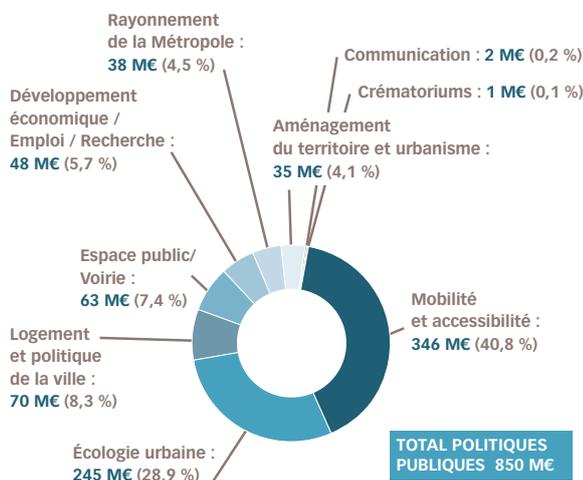
La Métropole soutient aussi directement les investissements des communes, qui ont bénéficié de 242 M€ de reversements financiers.

La Métropole a participé pour la première fois aux négociations du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 aux côtés de l'État, de la Région et des Départements du Nord et du Pas de Calais. Grâce à cette présence, les projets métropolitains dans les domaines aussi divers que l'emploi, la recherche, la transition énergétique, la culture, le sport, etc. profiteront d'un soutien accru. Le CPER 2015-2020 apporte plus de 230 M€ au territoire métropolitain.

ACTION 3 / GESTION : LES ENTREPRISES PLUS VITE PAYÉES

À compter de janvier 2017, l'ensemble des collectivités locales françaises devront être capables d'accepter les factures numériques. La Métropole, qui règle chaque année près de 40 000 factures, participe activement à la démarche engagée au niveau national. Une chaîne comptable et financière réorganisée et modernisée garantira le paiement accéléré des fournisseurs de la Métropole. À terme, ils pourront transmettre leurs factures de manière totalement automatisée via un site internet dédié. Cette dématérialisation leur permettra aussi de bénéficier d'économies de coût de facturation, tout en réduisant les délais de paiement (25,7 jours en moyenne en 2014 entre l'arrivée de la facture à la Métropole et le transfert de l'argent sur le compte du fournisseur).

Dépenses par politique publique (fonctionnement + investissement)





En complément des actions menées à l'échelle métropolitaine, près d'un tiers des dépenses de la Métropole sont consacrées au soutien des projets des huit territoires qui la composent.

L'accompagnement de la Métropole couvre tout son spectre de compétences, au service de projets concrets portés localement. Citons ainsi le soutien au développement de zones d'activités économiques, à l'image du parc d'activités Moulin-Lamblin à Hallennes-lez-Haubourdin, la création de logements, comme la ZAC des portes des Weppes, le renouvellement urbain, avec le programme

RAPPORT DÉPENSES PAR TERRITOIRE

Arras Europe ou la Porte de Valenciennes sur le territoire lillois, l'entretien de la voirie, comme l'aménagement du boulevard de Tournai à Villeneuve-d'Ascq en vue de l'Euro dans le territoire Sud, l'écologie urbaine, avec la STEP Oவில் de Marquette-lez-Lille au Nord, ou encore l'équipement du territoire, que concrétise la rénovation de la piscine d'Halluin dans le Tourquennois, l'aide aux actions culturelles telles que le centenaire de la bataille de Bouvines dans le territoire Est, ou enfin les loisirs, à l'occasion des Belles Sorties dans le territoire roubaisien,

Retrouvez dans ces pages le détail des centaines de projets de l'action territorialisée de la Métropole.

FONDEMENTS ET MÉTHODE

La Métropole s'est appuyée sur la mise en place des contrats de territoire, qui ont permis de définir une vision partagée des actions à mener sur l'espace communautaire. L'ensemble des dépenses du compte administratif 2014 (fonctionnement + investissement) a ainsi été retracé en distinguant :

- Les dépenses à l'échelle métropolitaine
- Les dépenses localisées sur les huit territoires

L'échelle communautaire regroupe :

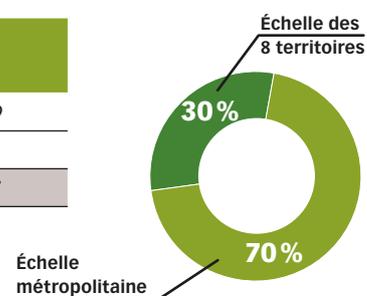
- Les **dépenses de structure** (dépenses de personnel, moyens généraux, charge de la dette...)
- Les **programmes et projets de portée communautaire** (collecte des résidus urbains, animation économique, subvention forfaitaire d'exploitation de la DSP Transports, pôles d'excellence, stade Pierre-Mauroy...)

L'échelle des territoires recense les dépenses territorialisées par politique, ainsi que la dotation de solidarité communautaire et l'attribution de compensation.

SYNTHÈSE GLOBALE DES DÉPENSES 2014 Compte administratif 2014, en euros

Le total des dépenses réalisées au titre de l'année 2014 est de 1,57 milliards d'euros répartis entre l'échelle métropolitaine (70 %) et l'échelle des territoires (30 %).

	ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE	ÉCHELLE DES TERRITOIRES	TOTAL
FONCTIONNEMENT	800 533 347	286 381 361	1 086 914 709
INVESTISSEMENT	302 712 270	183 788 378	486 500 648
TOTAL	1 103 245 617	470 169 740	1 573 415 357



SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR TERRITOIRE

Le territoire métropolitain est composé de 8 territoires représentant une population totale de 1 133 650 habitants (chiffre DGF 2014). La population par territoire varie entre 65 693 habitants pour le territoire des Weppes (6 %) et 235 522 habitants pour le territoire lillois (21 %). Les dépenses réalisées à l'échelle des territoires sont comprises entre 22,4 M€ (territoire des Weppes) et 125 M€ (territoire lillois).

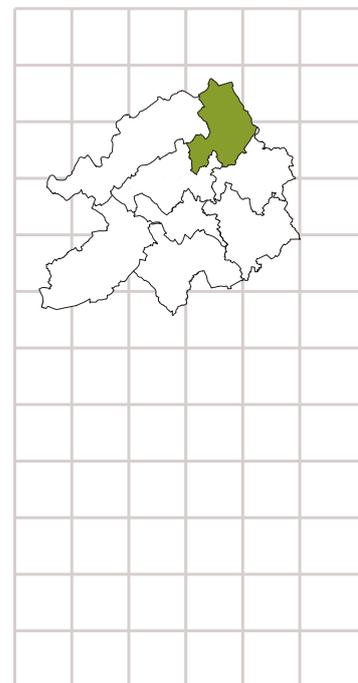
	DÉPENSES RÉALISÉES (EN M€)	POPULATION (EN HAB.)	DÉPENSES PAR HABITANT (EN €)
TERRITOIRE DES WEPPEES	22,4	65 693	341
TERRITOIRE TOURQUENNOIS	62,3	161 033	387
TERRITOIRE ROUBAISIEEN	91,4	224 723	407
TERRITOIRE DE LA LYS	35,0	89 715	391
TERRITOIRE EST	50,2	107 081	469
TERRITOIRE NORD DE LILLE	40,2	140 874	285
TERRITOIRE SUD DE LILLE	43,6	109 009	400
TERRITOIRE LILLOIS	125,5	235 522	531
TOTAL ÉCHELLE DES TERRITOIRES (1)	470,2		415
TOTAL ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE (2)	1 103,2	1 133 650	973
TOTAL DÉPENSES (3)=(1)+(2)	1 573,4		1 388

DÉPENSES RÉALISÉES

Compte administratif 2014, en euros

Le territoire tourquennois représente 14% de la population du territoire métropolitain et 13% des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	37 007 617	39 134 551	13%
INVESTISSEMENT	25 291 094	31 088 115	14%
TOTAL	62 298 711	70 222 821	13%
		POPULATION	161 033 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	14%



RATIO PAR HABITANT

Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	230	243	253
INVESTISSEMENT	157	193	162
TOTAL	387	436	415

En 2014, une part importante des investissements a été consacrée à l'aménagement économique du territoire au travers des grands projets comme la zone de l'**Union**, le **Petit Menin** ou **Valorparc** à **Roncq**, ainsi qu'à l'action économique par le biais d'**aides aux entreprises** et d'interventions sur les **parcs d'activités**.

Le logement a également été une priorité du territoire avec la poursuite de la mise en œuvre du PLH. De nombreux chantiers ont vu le jour en 2014, comme par exemple à **Tourcoing, rue Winocq Choquel** (18 PLUS* et 4 PLAI**) ou à **Bondues, allée des Clarins** (12 PLUS et 3 PLAI).

La dynamique de renouvellement urbain déjà engagée depuis de nombreuses années s'est poursuivie en 2014. À **Tourcoing**, le programme de rénovation urbaine a permis dans le cadre de l'Anru de concrétiser les opérations de requalification des **quartiers anciens** et de rénovation du quartier d'habitat social **Belencontre**. D'autres opérations hors Anru ont été menées sur les **centres-villes d'Halluin et de Mouvaux**, ou le **site Christory à Tourcoing**.

L'intervention métropolitaine a permis d'améliorer l'espace public par la réalisation de nombreux chantiers de voirie et de stationnement, comme par exemple la requalification de la **rue de Lille à Roncq** ou de la **place Foch à Tourcoing**.

De nombreuses opérations d'assainissement ont aussi été réalisées en accompagnement des politiques métropolitaines, ou en extension de réseaux.

Enfin, en matière de sport, l'attribution d'un fonds de concours a permis la **rénovation de la piscine d'Halluin**.

* PLUS: prêt locatif à usage social

** PLAI: prêt locatif aidé d'intégration

LE TERRITOIRE DES WEPPEES



DÉPENSES RÉALISÉES Compte administratif 2014, en euros

Le territoire des Weppes représente 6% de la population du territoire métropolitain et 5% des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	11 828 252	11 652 666	4%
INVESTISSEMENT	10 588 013	12 745 344	6%
TOTAL	22 416 265	24 398 011	5%
		POPULATION	65 693 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	6%

RATIO PAR HABITANT Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	180	177	253
INVESTISSEMENT	161	194	162
TOTAL	341	371	415

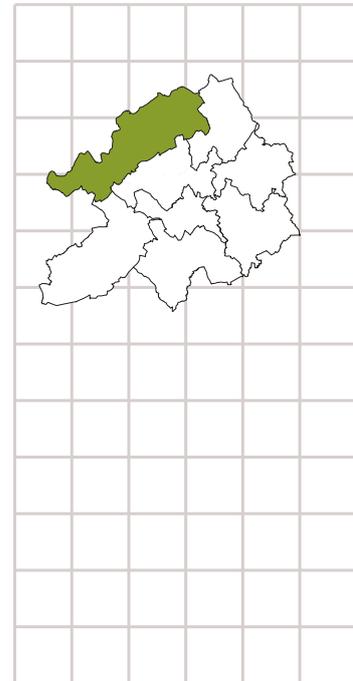
Le territoire des Weppes bénéficie en 2014 de plusieurs dépenses d'investissement en matière de **développement économique**. En lien avec la signature du contrat de Parc, des aménagements complémentaires sont menés sur le **parc d'activités Moulin-Lamblin** à Hallennes-lez-Haubourdin. À **Wavrin**, les premiers aménagements la **zone maraîchère** sont en cours de mise en œuvre. Enfin, des études de maîtrise d'œuvre se finalisent pour la RN41 à Herlies, pour la ZAC du Nouveau Monde à La Bassée et pour le parc d'activités Illies-Salomé. Parallèlement, un effort significatif est réalisé en termes de construction de logements. Projet phare du territoire, la **ZAC Porte des Weppes** qui prévoit la construction de 323 logements à **Hallennes-lez-Haubourdin** est en chantier. Plusieurs autres opérations de construction comprenant des logements sociaux sont menées à Hallennes-lez-Haubourdin, **Fournes-en-Weppes** et **Santes**. Sur le **quartier de l'Heurtebise à Haubourdin**, une importante opération de réhabilitation est mise en œuvre sur 200 logements environ. Représentant plus de 25 % des dépenses, la **voirie de proximité** reste un volet essentiel de la politique d'investissement de la Métropole, avec notamment la mise en œuvre de **parvis à Fournes-en-Weppes et Salomé**, de **réaménagements de voirie à Haubourdin, Wavrin, Don et Illies** ainsi que l'accompagnement de la requalification du quartier de l'Heurtebise à Haubourdin.

L'offre de stationnement est développée, avec notamment l'aménagement d'un **parking relais à Wavrin**. Des aménagements complémentaires limités sont effectués dans le cadre du **parc de la Deûle** au titre des espaces naturels métropolitains. Par ailleurs, l'**assainissement** constitue un poste de dépense significatif en raison des travaux menés dans différentes communes pour la **mise en conformité de la station d'épuration de Salomé**. Répondant à une demande forte du territoire, quelques **aménagements cyclables** sont également réalisés.

LE TERRITOIRE
DE LA LYSDÉPENSES RÉALISÉES Compte administratif 2014, en euros

Le territoire de la Lys représente 8% de la population du territoire métropolitain et 7% des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	20 656 768	20 214 764	7%
INVESTISSEMENT	14 387 153	12 344 280	8%
TOTAL	35 043 921	32 559 044	7%
		POPULATION	89 715 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	8%

RATIO PAR HABITANT Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	230	225	253
INVESTISSEMENT	160	138	162
TOTAL	391	363	415

En 2014, la priorité sur le territoire de la Lys a été donnée à l'aménagement de l'espace public urbain et naturel. L'intervention de la Métropole s'est traduite au travers de la voirie de proximité, des parcs de stationnement ou des ouvrages comme, par exemple, l'encorbellement du **pont de la Belle-Croix à Quesnoy-sur-Deûle**. Pour l'espace naturel, la première phase du **parc transfrontalier du Val de Lys** s'est concrétisée sur la portion d'Erquinghem-Lys à Deûlémont.

L'habitat est aussi un enjeu majeur du territoire pour répondre aux objectifs du PLH* en matière de production neuve et poursuivre une dynamique de progression du parc social. À la Chapelle-d'Armentières, 19 logements sociaux dont 4 PLAI** et 15 PLUS*** ont été financés au 21 rue des Tilleuls, tout comme **78 logements sociaux à Linselles** dans le cadre des travaux de requalification de la friche Suel Textile.

Sur le plan du développement économique, l'**extension de la zone de la Houssoye à la Chapelle d'Armentières** est dans sa phase d'aménagement et de commercialisation. À Erquinghem-Lys, l'**aménagement du Fort Mahieu** représente le premier secteur sous-opérationnel avec 15,9 hectares, soit 11 hectares commercialisables. La maîtrise foncière est assurée à 52 % par la Métropole depuis 2014.

Les engagements de la Métropole pour le renouvellement urbain, engagés depuis plusieurs années, se sont poursuivis en 2014. À **Armentières et Houplines**, la requalification des franges industrielles via le PMRQAD****, permet une recomposition spatiale et sociologique du quartier, une redynamisation et une recen-

tralisation du commerce de proximité, le traitement et la résorption des friches Breuvert, Jeanson, Mégganissi, Hacot et EDF, et la confortation de l'activité économique et commerciale des rues des Déportés et Victor-Hugo. En parallèle, le site de 11 hectares de l'**Ange Gardien à Quesnoy-sur-Deûle** est entré dans une phase opérationnelle. **Le quartier des Prés du Hem** poursuit sa mutation à travers son inscription Anru.

Sur le plan culturel, l'édition 2014 des Belles Sorties confirme le succès de cette initiative de la Métropole: la participation des communes du territoire permet de proposer au public une **offre culturelle de proximité** avec des spectacles de l'Orchestre National de Lille, du théâtre du Nord, de l'opéra...

Enfin, en matière d'écologie urbaine, de nombreux **projets d'assainissement** ont aussi été réalisés en accompagnement des politiques menées par la Métropole, en extension des réseaux existants, ou encore dans le cadre de la lutte contre les inondations.

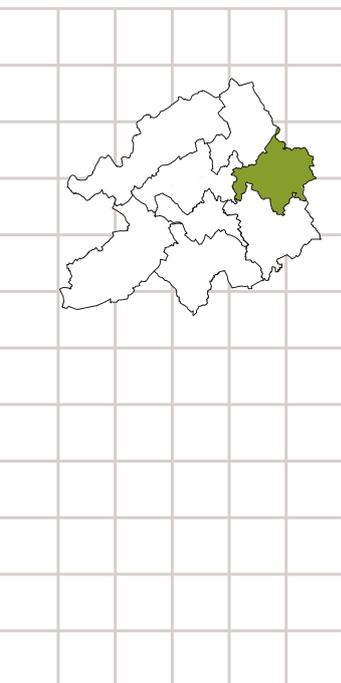
* PLH: programme local de l'habitat

** PLUS: prêt locatif à usage social

*** PLAI: prêt locatif aidé d'intégration

**** PMRQAD: programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés

LE TERRITOIRE ROUBAISIEEN



DÉPENSES RÉALISÉES

Compte administratif 2014, en euros

Le territoire roubaisien représente 20% de la population du territoire métropolitain et 19% des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	60 921 785	58 772 132	21 %
INVESTISSEMENT	30 438 277	33 986 789	17 %
TOTAL	91 360 061	92 758 921	19%
		POPULATION	224 723 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	20%

RATIO PAR HABITANT

Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	271	262	253
INVESTISSEMENT	135	151	162
TOTAL	407	413	415

Les investissements réalisés par la Métropole en 2014 sur **Croix, Hem, Roubaix, Wasquehal et Wattrelos** ont permis d'améliorer le réseau viaire du territoire et de réaliser des espaces publics de qualité. Des opérations d'aménagement dans le cadre de **programmes de rénovation urbaine** (PRU), mais aussi par des opérations de **mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** des stationnements, des quais bus ou des voies bus (rue Carnot à Wattrelos et Liane 4 sur Roubaix) ont notamment été menées.

La Métropole est également intervenue pour rénover son réseau de collecteurs d'eaux usées et pluviales.

Une part importante des investissements a été consacrée au développement économique du territoire par l'animation et la gestion durable des parcs d'activités (Beck / Avelin à Wattrelos, parc d'activités de la gare Croix-Wasquehal, Pilaterie et Roubaix-Est sur Lys-lez-Lannoy, Leers, Toufflers). Les interventions dans le domaine économique concernent également l'attribution d'**aides aux entreprises** et le soutien au projet **Maisons de Mode**.

Pour la 4^e édition, les communes de **Lannoy, Lys-Lez-Lannoy et Toufflers** ont poursuivi leur participation au dispositif des **Belles Sorties** en 2014. **Leers** y a participé pour la première fois.

La fin de l'année a été marquée par le démarrage des travaux de rénovation du parc Barbieux, qui dureront plus de trois ans. La Métropole y participe au titre de la requalification du parking et de la voirie structurante qui scinde le parc en deux (l'avenue du Peuple).

DÉPENSES RÉALISÉES Compte administratif 2014, en euros

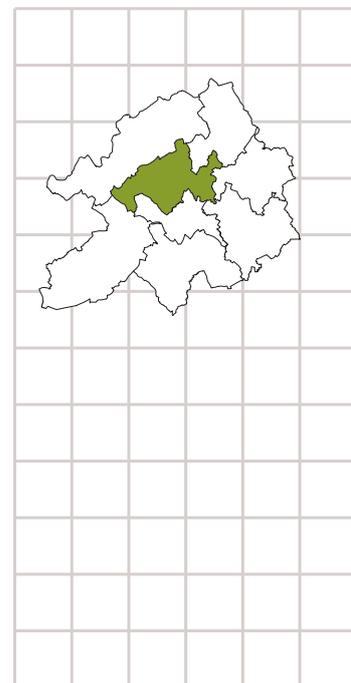
La couronne nord de Lille représente 12% de la population du territoire métropolitain et 9% des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013*	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	23 235 117	23 267 174	8%
INVESTISSEMENT	16 929 278	24 986 847	9%
TOTAL	40 164 395	48 254 021	9%
		POPULATION	140 874 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	12%

RATIO PAR HABITANT Compte administratif 2013, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013*	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	165	166	253
INVESTISSEMENT	120	179	162
TOTAL	285	345	415

* La Madeleine est assimilée à la couronne nord dans le présent rapport, les données 2013 ont été retraitées en conséquence.



Fort d'un positionnement favorable en bordure immédiate du cœur du territoire métropolitain, le territoire de la couronne nord de Lille a vu les actions de la Métropole se maintenir durant l'année 2014, année particulière de transition électorale.

Avec des potentiels fonciers importants en renouvellement urbain et de près de 3 000 hectares de terres agricoles, vecteurs futurs de diversification économique, la couronne nord a cherché à répondre aux objectifs du programme local de l'habitat (PLH) tout en garantissant une relation ville-campagne harmonieuse.

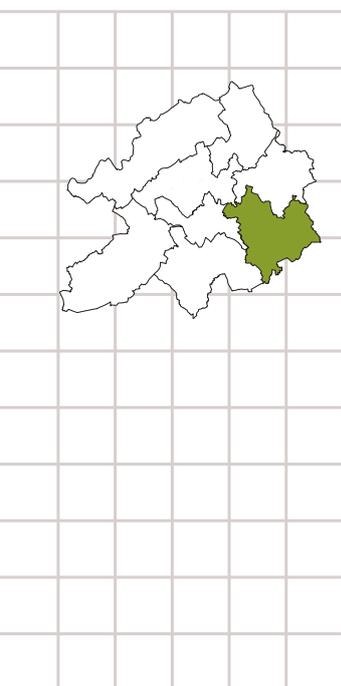
La dynamique de **renouvellement urbain** du territoire déjà engagée depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2014 avec deux programmes majeurs : la finalisation du **quartier du Pacot Vandracq à Lambersart**, qui compte près de 2 900 habitants, et l'entrée en phase finale du **quartier Sainte-Hélène à Saint-André** qui permet la création de plus de 800 logements.

Dans le cadre de sa **politique du logement**, la couronne nord de Lille a connu le lancement ou la poursuite de plusieurs opérations venant répondre aux objectifs du PLH. On peut notamment évoquer la ZAC de la Bécquerelle à **Marquette** qui intègre 53 logements locatifs ou encore la requalification du site des ateliers Renault à La Madeleine prévoyant la réalisation de 66 logements locatifs.

Dans le domaine de l'**écologie urbaine**, la 2^e phase de la **station d'épuration de Marquette-lez-Lille Oவில்** qui reste l'un des investissements métropolitains les plus importants du dernier mandat, s'est poursuivie avec la construction de la filière boue.

En matière d'**espaces publics**, plusieurs chantiers d'amélioration de l'espace public ont été effectués ou lancés en 2014. Parmi les plus marquants, on peut mettre en avant la poursuite du chantier de la rue d'Ypres à **Wambrechies** et celui du quartier des Hautes-Loges à **Marcq-en-Baroeul**.

Sur le plan culturel, le Colysée de **Lambersart** a été conforté dans le réseau des onze équipements culturels structurant des Fabriques Culturelles, accompagnés financièrement par la Métropole.



DÉPENSES RÉALISÉES

Compte administratif 2014, en euros

Le territoire Est représente 9 % de la population du territoire métropolitain et 11 % des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	33 164 237	32 512 516	12 %
INVESTISSEMENT	17 076 680	18 847 260	9 %
TOTAL	50 240 917	51 359 776	11 %
		POPULATION	107 081 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	9 %

RATIO PAR HABITANT

Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	310	304	253
INVESTISSEMENT	159	176	162
TOTAL	469	480	415

La dynamique de développement du territoire Est s'est poursuivie en 2014 au travers les axes fondamentaux qui le caractérisent : **renouvellement urbain**, préservation du **cadre de vie** et **attractivité**.

Axe majeur de l'action de la Métropole, représentant le premier poste financier d'investissement sur le territoire, les opérations de **renouvellement urbain** se poursuivent.

À **Mons-en-Barœul**, après une reconnaissance de l'exemplarité du programme de rénovation urbaine en termes de « performances énergétiques » en 2011, puis une mise en valeur au titre de programme engagé dans la labellisation en 2013, **le quartier du Nouveau Mons** a été désigné le 18 décembre 2014 parmi les 32 éco-quartiers officiellement labellisés au niveau **national**.

En matière de **cadre de vie**, la reconquête des **espaces publics de proximité** reste une priorité des communes et figure au deuxième rang des investissements du territoire Est. Ainsi, à **Tressin**, la rénovation complète de la place du Général-de-Gaulle et des abords de l'église offre un nouveau visage au centre du village.

L'**écologie urbaine**, comprenant les interventions en matière d'assainissement et de résidus urbains, constitue un des services à la population les plus emblématiques de la Métropole. Comblant une lacune sur le territoire, la **déchèterie de Mons-en-Barœul** a ouvert ses portes à l'**automne 2014** comme prévu, venant compléter le réseau des déchèteries métropolitaines. Cet équipement de proximité situé rue du Chemin-de-la-Mare et **accessible via le boulevard de l'Ouest** annonce le basculement du dispositif de collecte des encombrants en porte-à-porte vers une collecte sur rendez-vous.

Par ailleurs, le territoire s'est distingué en 2014 pour son **rayonnement** :

- culturel tout d'abord, avec le **800^e anniversaire de la bataille de Bouvines** (1214-2014). Deux jours plus tôt, un décret venait sanctuariser plus de 2000 hectares de la plaine de Bouvines-Cysoing, répartis sur douze communes dont six sur le territoire Est. Cet évènement majeur de l'histoire nationale a été célébré autour de trois thèmes : la paix, la jeunesse et l'Europe ;
- sportif ensuite, avec l'accueil du **Tour de France** notamment et d'autres manifestations sportives au **Stade Pierre-Mauroy** et au **Stadium Lille Métropole**.

L'**attractivité du territoire** se confirme sur le **plan économique** également. Le **parc scientifique de la Haute-Borne**, dont le rythme de développement reste soutenu, est ainsi parvenu en 2014 à la 1^{re} place dans la métropole pour la construction de bureaux. Cette année a ainsi vu s'implanter 24 entreprises représentant 557 nouveaux emplois sur les 7000 salariés de la Haute-Borne : il s'agit de sociétés en incubation chez Cré'inov, de startups hébergées dans la ruche d'entreprises au sein du **Hub Innovation** ou ailleurs dans le parc.

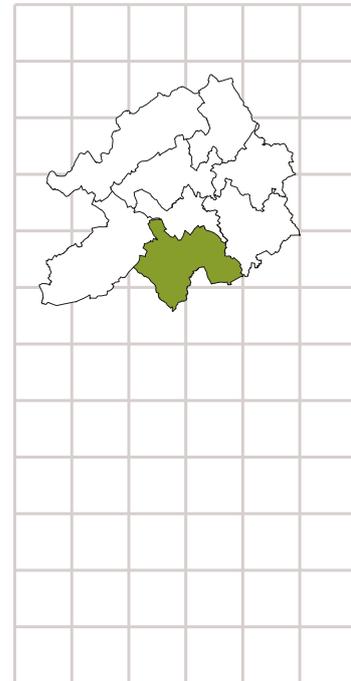
À **Baisieux**, la Métropole a soutenu la **société Sommer Needlepunch**, leader européen du revêtement textile événementiel, dans le cadre du projet de modernisation de son outil de travail. Parallèlement, les acquisitions de réserves foncières économiques se poursuivent à Baisieux (site économique de la Malterie) et à Tressin.

DÉPENSES RÉALISÉES

Compte administratif 2014, en euros

La couronne sud de Lille représente 10% de la population du territoire métropolitain et 9 % des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	31 440 899	30 558 361	11%
INVESTISSEMENT	12 175 569	18 747 357	7%
TOTAL	43 616 468	49 305 718	9%
		POPULATION	109 009 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	10%



RATIO PAR HABITANT

Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	288	280	253
INVESTISSEMENT	112	172	162
TOTAL	400	452	415

Acteur majeur du dynamisme économique, la couronne sud de Lille bénéficie d'infrastructures de premier rang, de réserves foncières conséquentes et d'espaces de nature de grande qualité.

Globalement, les dépenses allouées au territoire se maintiennent, même si l'on note une baisse au niveau de l'investissement.

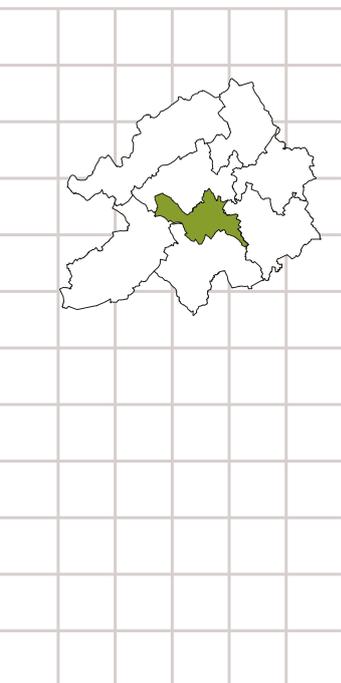
Les dépenses de fonctionnement augmentent très légèrement. Elles sont principalement affectées à l'entretien de la **voirie de proximité** et au fonctionnement de l'**Espace Naturel Métropolitain** et de la **déchèterie de Seclin**.

Les dépenses d'investissement concernent principalement la poursuite des travaux engagés en 2013. Au niveau de l'urbanisme et de l'économie, le territoire prépare l'arrivée de l'Euro 2016 en étudiant les abords du **boulevard de Tournai à Villeneuve-d'Ascq**. Le secteur de **Jappes-Geslot** à Faches-Thumesnil a également bénéficié de crédits en vue de réaliser le futur éco-quartier. Au niveau de l'habitat, de gros investissements ont été réalisés dans le cadre du **programme local de l'habitat**.

Au niveau des infrastructures routières, les études concernant la **LINO sud** se sont poursuivies. Au niveau des espaces de nature, le territoire a bénéficié de la poursuite des travaux d'aménagement de l'espace naturel des **Périsseaux** engagés fin 2013.

En termes de services urbains, des investissements ont été réalisés sur les **stations d'épuration de Marquette-lez-Lille Ovil-léo et d'Houplin-Ancoisne**. Au niveau des résidus urbains, la **déchèterie de Seclin**, mise en service en 2013, a été soldée.

À noter également, la finalisation de la réhabilitation de la **piscine de Seclin** a permis sa réouverture en février 2014.



DÉPENSES RÉALISÉES

Compte administratif 2014, en euros

La territoire lillois représente 21 % de la population du territoire métropolitain et 27 % des dépenses à l'échelle des territoires.

	DÉPENSES 2014	RAPPEL DÉPENSES 2013*	% DÉPENSES TOTALES ÉCHELLE TERRITORIALE
FONCTIONNEMENT	68 126 686	66 510 464	24 %
INVESTISSEMENT	56 902 315	63 728 857	31 %
TOTAL	125 029 001	130 239 321	27 %
		POPULATION	235 522 hab.
		PART SUR POPULATION TOTALE	21 %

RATIO PAR HABITANT

Compte administratif 2014, en euros par habitant

	RATIO 2014	RAPPEL RATIO 2013*	ÉCHELLE MOYENNE DES TERRITOIRES
FONCTIONNEMENT	289	282	253
INVESTISSEMENT	242	271	162
TOTAL	531	553	415

* La Madeleine est assimilée à la couronne nord dans le présent rapport, les données 2013 ont été retraitées en conséquence.

À l'image de l'année 2013, le budget métropolitain 2014 pour le territoire lillois a porté ses efforts sur l'écologie urbaine, la ville renouvelée, le logement et les espaces publics.

Concernant les espaces publics, d'importants **travaux de voiries de proximité** ont été effectués, représentant plus de 21 % des investissements sur le territoire. On peut citer notamment : la place Saint-Charles à **Bois Blancs**, le boulevard Jean-Baptiste Lebas, le secteur des **Deux Portes** (suite des travaux), la rue de Marquillies (phase 2), les rues Courtois et Combemale ainsi que le **Champ de Mars** et la **passerelle Napoléon**. D'autres travaux ont concerné le quartier de l'Épine (zone 30) et le sentier du Curé pour **Hellemmes**. Enfin, un parc de stationnement a été aménagé rue de l'Église à **Lomme**.

En matière d'écologie urbaine, il faut souligner la poursuite des investissements sur la station d'épuration de Marquette-Lez-Lille, mais aussi sur le bassin des Bateliers, qui représentent plus de 30 % du total des investissements sur le territoire.

En 2014, de nombreux programmes urbains se sont poursuivis, notamment sur les sites **Arras Europe, Porte de Valenciennes, les Deux Portes, Lille Sud, îlot Fives, Wazemmes** pour les plus importants. Cela concerne aussi les projets d'avenir comme **Fives Cail Babcock et Saint-Sauveur** (études) pour les programmes hors Anru ou encore **l'îlot Pépinière et le parc de la Filature (Hellemmes)** pour les aménagements en extension urbaine. La requalification d'espaces publics en lien avec des opérations d'habitat concourt dans une forte mesure à la réalisation des objectifs du programme local de l'habitat **en termes de logements sociaux**, dont la production a, cette année encore, été soutenue avec une production sur le mandat de plus de 12 000 logements neufs. Enfin, la Métropole a participé financièrement à l'accompagnement de la création de la nouvelle piscine de Lille Sud.



La Métropole regroupe 1,1 million d'habitants sur 60 000 hectares. Elle vise, avec son Plan Climat-Énergies Territorial (PCET), une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre de son territoire à l'horizon 2020. En raison de sa densité et de ses nombreuses infrastructures, la Métropole est fortement exposée aux changements climatiques. Adapter le territoire à ces changements, c'est anticiper les effets du réchauffement climatique dans les secteurs de la société les plus vulnérables : sanitaire, économique, écologique.

Le Plan Climat de la Métropole a été adopté en octobre 2013, devenant ainsi le nouveau cadre de référence des politiques métropolitaines en matière de climat et de développement durable.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il repose sur neuf axes stratégiques :

- Engager la transition énergétique
- Construire une stratégie d'adaptation au changement climatique
- Élaborer une feuille de route pour préserver et restaurer la qualité de l'air
- Construire une politique d'aménagement des temps de la ville
- Renforcer la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans l'aménagement du territoire
- Accentuer la politique de mobilité durable
- Généraliser la construction et la consommation durables
- Mobiliser les acteurs concernés vers le passage à l'action

Ces neuf axes renvoient aux politiques métropolitaines en vigueur en matière de transports et de mobilité, de construction et de réhabilitation de logements et à la préparation de la prise de compétence « énergie » dès le 1^{er} janvier 2015. La révision du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Urbanisme (SCoT et PLU), relancée en 2014, consiste quant à elle à traduire les objectifs du Plan Climat. Enfin, trois axes renvoient à des stratégies et feuilles de route encore à construire en 2014 : politique des temps de la métropole, qualité de l'air et enfin le volet adaptation du Plan Climat.

Les objectifs fixés pour le territoire par le PCET à l'horizon 2020 :



ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Engager la transition énergétique, c'est maîtriser la consommation d'énergie par la réduction des consommations, grâce à la sobriété et l'efficacité, notamment dans les bâtiments et les transports. C'est aussi favoriser la production locale d'énergies renouvelables.

ACTION 1 / L'ÉNERGIE : UNE NOUVELLE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE

La Métropole s'engage à piloter la stratégie énergétique de son territoire. Il s'agit d'articuler la production locale d'énergie, la consommation et la distribution. La première priorité est d'accompagner les consommateurs vers la sobriété et l'efficacité énergétiques. C'est un enjeu de compétitivité pour les entreprises et de pouvoir d'achat pour les ménages. La loi de 2014 renforce d'ailleurs le rôle des métropoles en matière de distribution d'énergie (électricité, gaz et chaleur). La Métropole s'est donc dotée d'une direction énergie pour piloter ses réseaux dans le but d'améliorer la maîtrise de l'énergie et de développer la part d'énergies renouvelables.

ACTION 2 / PRODUCTION DE BIOGAZ À LA STATION D'ÉPURATION OVILLÉO

La station d'épuration Owilléo est dotée des toutes dernières technologies pour les process de traitement des eaux et des boues : optimisation du traitement et réduction de la consommation d'énergie. L'usine produit du biogaz, énergie renouvelable autoconsommée sur site (soit 94% des besoins d'énergie de la station), tandis que l'électricité issue des unités de cogénération est exportée. Le bâtiment d'exploitation est labellisé «Bâtiment Basse Consommation». Plus de 20 000 arbres et arbustes ont été plantés au sein des 6 hectares réservés à la biodiversité avec une alternance de zones humides, mixtes et sèches.

ACTION 3 / UN NOUVEL ÉCO QUARTIER À MONS-EN-BARCEUL

Après les quartiers de l'Union et des Rives de la Haute Deûle, le quartier du Nouveau Mons à Mons-en-Barœul a reçu la labellisation nationale «ÉcoQuartier 2014» en décembre 2014. À deux arrêts de métro de la Gare Lille Europe, le Nouveau Mons bénéficie d'une situation privilégiée au cœur du tissu urbain de la Métropole. Ce projet de l'agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), terminé en 2014, a consisté en la rénovation urbaine de la ZUS de Mons-en-Barœul (100 hectares). Pour les logements, ce sont 405 démolitions, 990 réhabilitations et 330 constructions dont 55% en logement social qui ont été effectuées. L'extension du réseau de chaleur et le passage à la biomasse ont été développés pour la réhabilitation énergétique des grands ensembles de logements sociaux. De nouveaux équipements publics et espaces de vie ont vu le jour et sont desservis par des espaces publics favorisant la place aux piétons et aux modes de déplacements doux. Sur l'ensemble du projet, un travail fin a été mené sur le rééquilibrage de la mixité sociale et sur la mémoire du site.

EN BREF

L'école Paul Painlevé à Lille est la première réalisation de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif «SOLIS». Elle a bénéficié de panneaux photovoltaïques sur sa façade grâce au financement participatif des habitants. 180 m² de panneaux solaires ont ainsi été posés, couvrant un quart des consommations d'énergie du bâtiment.

Le label national «ÉcoQuartier» a été lancé fin 2012. La charte que doivent respecter les projets contient 20 engagements. Chacun est évalué au vu de 20 critères, notamment la qualité du diagnostic, de la gouvernance, des circulations douces, et de 20 indicateurs chiffrés, comme le pourcentage de logements sociaux, la consommation énergétique, la densité.



400 000 euros

Montant des recettes de vente de biogaz produit par le Centre de Valorisation Organique et injecté sur le réseau.



1 500 tonnes

Équivalent carbone évitées : c'est le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la nouvelle station d'épuration Owilléo.

HABITAT ET TRANSPORT DURABLES

EN BREF

Le déploiement des abris à vélos dans la métropole se poursuit. Situés à proximité immédiate des transports en commun, accessibles 24h/24h, ils permettent une meilleure complémentarité vélo + métro, bus ou tramway. Le 15^e abri à vélos Transpole a été inauguré en septembre 2014 à Mouvaux. En 2014, six nouveaux abris (portant à 15 le nombre d'abris vélos sécurisés) venaient apporter 132 nouvelles places aux usagers combinant transports en commun et vélo.

En mai 2014, la Métropole a participé pour la seconde fois au Challenge européen du vélo. Le compteur de la Métropole et des 1 135 métropolitains participants a affiché 64 000 kilomètres parcourus, soit 10 000 de plus qu'en 2013.



545 km

de pistes cyclables et voies vertes et 219 stations de V'Lille sur le territoire de la Métropole.

230 arbres



27 000 plantes vivaces et aquatiques et 110 000 m² d'engazonnement plantés dans le cadre du projet de contournement routier de la Chapelle d'Armentières.

L'ambition de la Métropole est forte en matière d'habitat et de transport durables. Ainsi, le Programme Local de l'Habitat (PLH) prescrit la réhabilitation énergétique de 14 000 logements par an et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) prévoit une très importante augmentation de l'usage du vélo.

ACTION 1 / DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME « AMÉLIORATION DURABLE DE L'HABITAT »

Depuis 2014, l'ensemble du territoire de la Métropole est couvert par le programme d'intérêt général (PIG) « Amélioration durable de l'habitat ». En effet, la Métropole a décidé d'adopter une démarche proactive en matière de lutte contre la précarité énergétique, en rencontrant, conseillant et accompagnant les ménages modestes dans leur projet de rénovation. Cinq équipes pluridisciplinaires (thermiciens, ergothérapeutes, assistants sociaux, chef de projets...) sont missionnés pour aller à la rencontre des ménages, réaliser un diagnostic et les accompagner dans leurs choix techniques et le montage de dossiers de financement. Dans ce cadre, le conseil et l'accompagnement sont gratuits pour les ménages. Le dispositif est financé par la Métropole et par le programme « Habiter Mieux » de l'agence nationale de l'habitat (ANAH). 559 projets de rénovation et de réhabilitation thermique ont ainsi été accompagnés en 2014 au bénéfice des familles métropolitaines.

ACTION 2 / DES MOBILITÉS QUI AVANCENT AVEC LE PDU 2010-2020

47 % des actions inscrites au PDU 2010-2020 étaient engagées à fin 2014 : un très bon résultat compte tenu du volontarisme du schéma qui vise, notamment, à passer de 2 à 10% de part modale du vélo et de 56 à 35% la part modale de la voiture. Parmi les actions emblématiques du PDU, les travaux du doublement des rames de métro ont abouti à la fabrication et aux essais techniques des deux premières rames, tandis que se poursuivaient les travaux d'agrandissement des quais dans 18 stations. 6 rames de tramway ont également été acquises pour maintenir la qualité du service public. En parallèle, l'application Bibliomobi, permettant de télécharger une sélection littéraire pour les usagers des transports public lillois, était récompensée, tandis que les usagers avaient désormais la possibilité de recharger leur carte Pass Pass en ligne sur internet.

ACTION 3 / LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES : UNE RÉALISATION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de contournement routier de La Chapelle-d'Armentières se sont quasiment achevés. Destinés à réduire les nuisances liées à la traversée de la commune par la D945, à sécuriser les déplacements et à améliorer l'accès au parc d'activités économiques d'Houplines depuis l'autoroute A25, ces travaux comportaient un large volet développement durable. Tout au long de son avancée, le projet a été largement concerté avec les riverains, agriculteurs et l'ensemble des acteurs locaux. Les aménagements autour du projet ont permis la réalisation de trois kilomètres de site propre pour piétons et cyclistes, notamment pour franchir la voie ferrée Lille-Dunkerque, de dispositifs acoustiques pour réduire les nuisances des riverains et d'un système d'assainissement « alternatif » constitué de noues et de deux bassins en eau, dans lesquels la faune s'est rapidement installée. À cette occasion, sept crapauducs et passages pour la petite faune ont été réalisés. Enfin, les acteurs du projet ont privilégié le recours à des matériaux issus de filières recyclables, avec notamment la mise en œuvre de 53 000 m³ de mâchefers issus du CVE (centre de valorisation énergétique d'Halluin) et un aménagement paysager privilégiant le recours à des essences locales, afin de garantir une grande diversité biologique.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES



L'enjeu : passer d'un système linéaire (production-fabrication-consommation-déchet), à un système circulaire dans lequel les déchets des premiers deviennent les matières premières des suivants.

ACTION 1 / PARC D'ACTIVITÉS, MORCEAUX DE VILLE DU XXI^E SIÈCLE

La Métropole développe des parcs d'activité durables. Avec la charte des Parcs d'Activités du XXI^e siècle, elle organise une programmation mixte d'activité économique et de logements. Les activités de production et de logistique sont intégrées dans la ville le plus possible.

La Métropole, les villes de Wattrelos et Roubaix ont par exemple conjointement décidé d'engager en application de cette charte la conversion des sites de La Lainière, Peignage Amédée et Pennel-Flipo, ensemble emblématique du vécu industriel de la métropole de 33 hectares.

Une Maison du projet, bâtiment 100 % renouvelable sur pilotis, sera installée. Elle sera le premier bâtiment français construit selon la démarche « cradle to cradle » (du berceau au berceau), selon laquelle tout doit être recyclable, mutable ou démontable, inscrit dans une économie circulaire.

ACTION 2 / TEXTILE : VERS LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE

On estime que le vêtement professionnel et le linge plat représentent un gisement de 25 000 tonnes par an en région Nord-Pas de Calais. Ces textiles sont aujourd'hui peu valorisés. Ce gisement, correctement structuré permettrait de diminuer le tonnage des déchets et créerait de l'activité économique génératrice d'emplois, notamment auprès des personnes éloignées de l'emploi ou en insertion. La Métropole a ainsi lancé une expérimentation, avec de nombreux partenaires, qui vise à collecter 1 000 tonnes de ces textiles et la création de 22 emplois en insertion.

ACTION 3 / SOUTENIR L'AGRICULTURE DURABLE

« Talents de Fermes », la nouvelle enseigne de produits alimentaires de proximité et de qualité ouverte pendant l'été 2014 réunit en un même magasin les productions de 12 agriculteurs et un artisan boulanger. Avec une offre diversifiée : fruits et légumes, viandes, produits laitiers, boulangerie, jus et soupes, mais aussi des produits d'épicerie. À son ouverture, le succès est immédiat : de 5 embauches prévues initialement, « Talents de Ferme » comptait déjà 10 emplois à temps plein un mois après sa création. Les exploitations ne sont pas en reste : au total, elles comptent aujourd'hui 31-emplois.

Dans le Val-de-Marque, à l'est de la métropole lilloise, a été créée en 2014 l'association AADESS pour « association pour une agriculture durable et une économie sociale et solidaire ». Son projet vise à mener des réflexions entre acteurs locaux pour développer une agriculture durable et créer de nouveaux systèmes de distribution de produits agricoles. Le travail, entrepris depuis plusieurs années, avait déjà vu la création de deux AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) sur le territoire, à Tessin et à Villeneuve-d'Ascq. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21-intercommunal élaboré en 2012 sous l'impulsion de la Métropole. Villes et villages ont alors pris des engagements pour améliorer leur impact sur l'environnement. La phase suivante, importante, consistera à porter la bonne parole dans les neuf autres communes du Val-de-Marque.

EN BREF

Dans le cadre du Club des communes durables animé par la Métropole, les communes continuent à être accompagnées en matière de restauration collective biologique. La Métropole incite également ses prestataires à s'appuyer sur la filière biologique régionale. Dans ce cadre, elle travaille avec l'association A PRO BIO, pôle de ressource, de promotion et de développement de la filière bio régionale.

Une coordination européenne des Alternatiba a été créée en février 2014 et 98 organisations ont signé un appel « Ensemble, construisons un monde meilleur en relevant le défi climatique ». Depuis, une vingtaine de villes ont spontanément vu éclore des initiatives Alternatiba, comme à Lille les 4 et 5 octobre 2014, qui a rassemblé 11 000 visiteurs.



10 %

de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus

C'est la moyenne atteinte en 2014 par 50 % des communes de la Métropole. L'objectif est d'atteindre 20 % en 2020.



603

établissements

de restauration collective trient leurs biodéchets grâce à une collecte spécifique mise en place par la Métropole, afin de les valoriser.

SANTÉ ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

EN BREF

Ouvert en 2004 dans le cadre de Lille Métropole, capitale Européenne de la culture, Mosaïc, le jardin des cultures souffle cette année ses dix bougies. Dix années d'existence, dix jardins créés à ce jour, plus de quarante artistes et paysagistes impliqués...

Comment agir dans mon logement pour améliorer ma santé? C'est sur ce thème que s'est déroulée la seconde rencontre des réseaux asthmes et allergies à la Maison de l'Habitat Durable de la Métropole le 30 janvier 2014. Cette rencontre à destination du grand public a pour objectif de faire connaître le réseau et ses outils, proposer des animations ludiques et participer à des actions de sensibilisation et de prévention.

53 jours



de dépassement des seuils d'information et d'alerte en matière de qualité de l'air ont été enregistrés entre mars et décembre 2014, soit 45 jours de dépassement du seuil d'information et 8 du seuil d'alerte. En 2013 avaient été enregistrés 85 jours de dépassement.

906

branchements

au plomb ont été renouvelés ou supprimés en 2014. 1 000 branchements restent à renouveler, contre 130 000 en 1996.

Dotée de la compétence air et bruit au le 1^{er} janvier 2015, la Métropole s'est engagée en 2014 à développer une nouvelle politique publique en matière de santé environnementale. Celle-ci va s'ajouter aux politiques de reconquête de la qualité de l'eau et de l'environnement.

ACTION 1 / LES VOILETS AIR ET BRUIT D'UNE FUTURE POLITIQUE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

C'est dans le cadre d'une action mutualisée avec 65 communes de la Métropole que les travaux de cartographie des zones calmes et zones à enjeux en matière de bruit ont démarré en 2014, dans la perspective de l'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en concertation avec les communes (le PPBE sera présenté à la consultation du public pendant l'été 2015 pour une adoption en décembre 2015). La Métropole souhaite adopter une démarche volontaire, au-delà des exigences de la réglementation. Son but est en particulier de préserver les zones calmes existantes et d'identifier les zones «à enjeux», où la population et des établissements sensibles comme les écoles, crèches et établissements de santé sont exposés, afin d'engager des actions de réduction du bruit à la source. La carte stratégique du bruit constituera ainsi la première couche d'un système d'information à l'attention des habitants de la Métropole, à laquelle viendra s'ajouter dans un second temps une couche «air», toujours à une échelle suffisamment fine pour offrir une lecture à l'échelle du quartier.

ACTION 2 / LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES MÉTROPOLITAINS

Les champs captants du sud de Lille ont une importance stratégique pour l'alimentation en eau du territoire métropolitain. Ils fournissent plus de 40% de l'eau potable distribuée à plus d'un million d'habitants de la Métropole mais ne disposent que d'une très faible protection géologique. La Métropole veille donc à garantir durablement l'accès à une eau potable de qualité pour tous. C'est pourquoi, dès 2008, l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) a été engagée volontairement sur ce territoire. Cette dernière s'est enrichie en 2014 par l'aboutissement de la démarche «captages Grenelle» qui a classé la protection de ces champs captants comme prioritaire au niveau national, parmi une liste de 500 captages. Des actions menées par la Métropole auprès des communes ont abouti, pour 17 communes et 3 intercommunalités, à la signature d'une charte les engageant à réduire l'usage des produits phytosanitaires en privilégiant des techniques alternatives. En décembre 2014, le conseil métropolitain a également ratifié cette charte en indiquant sa volonté d'atteindre le «zéro phyto». Cette démarche d'évolution profonde des pratiques des services espaces verts sera considérablement accélérée en 2016 au vu de l'obligation de la loi de Transition Énergétique d'atteindre le zéro phyto à la date du 1^{er} janvier 2017.

ACTION 3 / UNE STRATÉGIE BOISEMENT POUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

En octobre 2013, le conseil de Communauté votait une stratégie boisement actant la création, d'ici à 2020, de 270 hectares supplémentaires d'espaces boisés aux 1500 hectares existants représentant 3% du territoire. L'objectif est de reconnecter entre eux des grands sites ayant une importante valeur écologique, comme le Parc de la Deûle, les Prés du Hem, la Marque... grâce à des corridors verts, le long de voies de canaux ou de rivières. La difficulté à intervenir sur un territoire fortement urbanisé et agricole n'a permis pour l'heure que de préserver les espaces boisés existants et de planter 25 hectares supplémentaires. L'objectif de 270 hectares est néanmoins maintenu : des marges de progression importantes existent néanmoins, comme la promotion de l'agroforesterie auprès des agriculteurs ou le boisement des friches industrielles.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS



Même si la sensibilisation de chacun au développement durable reste d'actualité, le véritable enjeu pour la Métropole est d'accompagner l'évolution des comportements de l'ensemble des acteurs du territoire.

ACTION 1 / UNE EXPERTISE TECHNIQUE PARTAGÉE AVEC LES COMMUNES

La Métropole veille à accompagner les 85 communes et l'ensemble des acteurs locaux, relais indispensables auprès des citoyens, afin de renforcer la prise en compte des enjeux du développement durable sur tout le territoire métropolitain de manière équilibrée et équitable.

Les communes et les acteurs du territoire manquent parfois d'expertise et de moyens humains pour se saisir des pratiques nouvelles qu'implique le développement durable. Ces sujets font donc l'objet de réflexion et d'échange d'expériences avec la Métropole, les communes et les partenaires. La diffusion et la mutualisation des connaissances, mais aussi des achats, renforcent les capacités d'action des communes et des acteurs du territoire. Parmi les actions menées dans ce cadre en 2014, on peut citer : mutualisation des achats (consommables, plantes vivaces...), achat de véhicules électriques et utilisation de Lilas autopartage pour les parcs de véhicules municipaux, mise en place d'une citerne de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage d'espace vert.

ACTION 2 / L'OFFRE PUBLIQUE DE LECTURE EN RÉSEAU

Le service public de lecture joue un rôle essentiel en matière d'accès et de diffusion des savoirs et des connaissances. Il est également le service public culturel en première ligne pour répondre aux défis sociaux et économiques, tels que le chômage, l'illettrisme ou l'intégration, que doit relever le territoire. L'intervention communautaire cherche à favoriser le développement de l'offre et des services et à faciliter la mise en réseau des équipements du territoire et la synergie des actions. Nommé « À suivre... », le réseau des bibliothèques et médiathèques métropolitaines a été créé en 2014. Un premier événement mutualisé est immédiatement organisé : la première nuit des bibliothèques. Entre jeux de société, lectures de contes en famille et découverte d'expositions, plus de 7 000 participants sont venus profiter des nombreuses activités proposées par leurs bibliothèques dans une cinquantaine de communes.

ACTION 3 / LA DIVERSITÉ DE L'ESS SOUTENUE PAR LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE

L'appel à projets permanent Économie Sociale et Solidaire (ESS) a pour ambition de permettre le démarrage ou le développement de structures s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire. Lancé par la Métropole en 2011, pour trois ans, à la suite de l'adoption d'un volet ESS dans le plan métropolitain de développement économique, il bénéficie à ce titre de l'appui de la Région Nord-Pas de Calais. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les initiatives solidaires dans le cadre d'un programme partenarial sur le territoire métropolitain. Trois fondations de l'ESS (la MACIF, La Mondiale et Agir pour l'emploi), ainsi que d'autres partenaires publics et privés, s'impliquent dans ce programme et viennent abonder l'enveloppe financière allouée par Lille Métropole. Ce cadre multi-partenarial permet d'orienter au mieux les porteurs de projets, en fonction de leurs besoins, vers le dispositif le mieux adapté. Sur la période 2011-2014, la Métropole a reçu 87 dossiers et financé 47 structures pour un montant d'aide total de 630 050 €. Suite à ce bilan, la Métropole a décidé la poursuite de cet appel à projet pour la période 2015-2020.

EN BREF

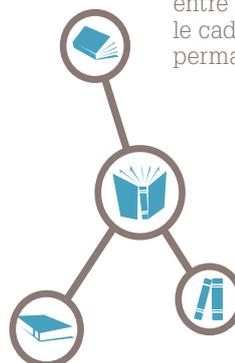
La Métropole ouvre ses portes : sensibiliser les métropolitains à une bonne gestion de l'eau ou de ses déchets ménagers se décline désormais au travers de parcours pédagogiques dans ses quatre équipements phares : le centre de tri à Halluin, le centre de valorisation énergétique, le centre de valorisation organique, et plus récemment, Owilléo la nouvelle station de traitement de l'eau de Marquette-lez-Lille. Le service pédagogie et animation accueille les groupes scolaires et centres de loisirs. Sans oublier le Bus Info Tri, qui continue de sillonner les routes de la Métropole avec 342 interventions au compteur en 2014 pour 6 407 personnes informées.

Développer les pratiques de mutualisation entre les communes : suite aux contrats de territoire dont les résultats ont été évalués en 2014, de nombreuses pistes ont été conservées pour alimenter le futur schéma de mutualisation 2015. Avec parfois à la clef de grandes évolutions dans les modes de faire, pour mutualiser les économies mais aussi les savoir faire des communes et de la Métropole.



13 405 euros d'aide

accordés en moyenne entre 2011 et 2014 dans le cadre de l'appel à projets permanent ESS.



130 bibliothèques

sont regroupées au sein du réseau métropolitain « À suivre... ».

Les Éditions de la Métropole Européenne de Lille

1 rue du Ballon - CS50749 - 59034 Lille cedex

Coordination

Direction de la Communication MEL

Conception, rédaction et réalisation graphique

Epiceum

Photographies

Photothèque de la MEL

Impression

Services et ressources - Atelier d'impression

Décembre 2015

N° ISBN : en cours d'attribution

Cet ouvrage est imprimé sur papier recyclé.
La couverture est imprimée sur du papier écologique blanchi sans chlore.

RAPPORTS ANNUELS 2014

Les services de la Métropole réalisent tous les ans un rapport d'activité qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la Métropole aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt métropolitain. La réalisation du rapport d'activité répond à l'obligation légale prévue par la loi du 12 juillet 1997 qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Métropole.

collection **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

